

RAPPORT ANNUEL



Bourse de
Casablanca

SOMMAIRE

L'INTRODUCTION EN BOURSE, UNE SOLUTION VIABLE POUR FINANCER LA RELANCE ECONOMIQUE

La Bourse de Casablanca, une priorité nationale au service de l'économie	4
Accélérer les introductions en bourse, un objectif essentiel pour dynamiser le marché	6
Retour sur 2022 en faits et en chiffres	8
Relever les défis et aller de l'avant	20
Le marché en 2022	46
Résultats Financiers	58
Contacts utiles	72



LA BOURSE DE CASABLANCA, UNE PRIORITÉ NATIONALE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Kamal MOKDAD

Mot du **PRESIDENT** **DU CONSEIL** **D'ADMINISTRATION**

Avec l'appui du Conseil d'Administration, les équipes de la Bourse de Casablanca ont intensifié leurs efforts visant à positionner la Bourse de Casablanca en tant qu'acteur majeur dans la réalisation des aspirations de croissance durable et inclusive d'un Maroc rayonnant au-delà de ses frontières. Cette vision a guidé nos actions tout au long de l'année 2022. En effet, la Bourse de Casablanca a poursuivi le travail sur le terrain en étroite collaboration avec son écosystème et en particulier avec ses partenaires et ses clients pour recueillir leurs attentes et déployer différents projets et plans d'actions structurants pour notre marché boursier. Il s'agit en particulier de projets et d'actions ayant trait à la fois aux axes relatifs au financement, à la résilience et au rayonnement régional et international.

Aussi, en faisant de la redynamisation du marché primaire une priorité stratégique, nous ambitionnons d'attirer de nouvelles entreprises à la cote et de faire de la bourse un véritable outil de financement des entreprises, petites et grandes. A cet égard, nous avons été heureux d'accueillir deux introductions en bourse de profils différents. La 1^{ère} introduction en bourse sur le marché alternatif dédié aux PME a été signée Disty Technologies avec une taille d'opération de 172 millions MAD. Et la seconde introduction est la 1^{ère} du secteur de la santé privée au Maroc avec le Groupe Akdital qui a levé 1,2 milliard MAD. Ces opérations témoignent de la capacité du marché boursier marocain à mobiliser des fonds considérables pour financer

le développement des entreprises, qu'elles soient grandes ou petites et ce grâce à une structure de marché et à une réglementation adaptées.

Par ailleurs, nous sommes convaincus que la Bourse de Casablanca pourrait davantage contribuer aux objectifs stratégiques de la Nation visant à inverser la quote-part de l'investissement public vs privé et ce, en l'érigeant en tant que plateforme de financement incontournable pour tous les investissements, tant publics que privés. Dans ce sens, la promulgation de la Charte de l'Investissement et l'opérationnalisation du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement, d'une part, et celle de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'État, d'autre part, nous laissent présager un avenir radieux pour le marché boursier marocain qui a tant besoin d'un appui institutionnel.

Concernant la résilience de notre marché et du business model de la Bourse de Casablanca, notre action a consisté à consolider nos acquis en mettant en place les nouvelles infrastructures de marché, à savoir le marché à terme et la chambre de compensation. Durant l'année 2022, ces deux chantiers structurants ont franchi des étapes significatives que ce soit sur le plan technique, réglementaire ou encore sur le plan d'accompagnement des acteurs de marché dans leur phase de préparation. Ces nouvelles infrastructures de marché renforceront indéniablement la robustesse et l'attractivité de notre marché et ouvriront de nouvelles opportunités aux investisseurs. Nous avons une ambition de créer un groupe boursier verticalement intégré, offrant une gamme complète de produits et services financiers et couvrant la totalité de la chaîne de valeur allant du financement jusqu'à la négociation et la post-négociation.

Le rayonnement de la Place Maroc au-delà des frontières et plus particulièrement l'attractivité de la Bourse de Casablanca ont fait figure du 3^{ème} axe ayant orienté nos actions en 2022. A cet égard, nous sommes fiers d'avoir renforcé notre engagement dans le développement des marchés de capitaux africains en participant activement à l'African Exchanges Linkage Project (AELP). En connectant sept bourses nationales qui couvrent quatorze pays du Continent, nous réalisons avec nos confrères africains une avancée majeure dans la construction d'économies nationales solides et durables permettant ainsi de positionner les marchés boursiers d'Afrique sur l'échiquier économique mondial. Sur la scène internationale, nous avons organisé avec succès les Morocco Capital Markets Days à Dubaï, où nous avons rencontré la communauté financière et promu les opportunités d'investissement offertes par notre marché boursier. Cette initiative a été soutenue par Mme Nadia Fettah Alaoui, Ministre de l'Économie et des Finances, qui a donné le coup d'envoi d'une conférence plénière axée sur les tendances et les opportunités du marché des capitaux marocains.

L'année 2022 a donc été marquée par de nombreuses réalisations pour la Bourse de Casablanca et ce malgré un contexte macro-économique porteur de risques endogènes et exogènes. Nous sommes convaincus que la dynamisation de la Bourse de Casablanca et son alignement sur les aspirations de développement national nécessitent une mobilisation globale de l'ensemble des composantes de notre économie, tant sur le plan politique que financier. Plus que jamais, la Bourse de Casablanca devrait être considérée comme une priorité nationale au service de l'économie marocaine.



”

ACCÉLÉRER LES INTRODUCTIONS EN BOURSE, UN OBJECTIF ESSENTIEL POUR DYNAMISER LE MARCHÉ

Tarik SENHAJI

Mot du DIRECTEUR GENERAL

Durant l'année 2022, la Bourse de Casablanca a prouvé encore une fois sa résilience. En effet, malgré des indicateurs en territoire négatif, le marché a permis de lever plus de 5 milliards de MAD, tous types d'opérations confondus ! De plus, nous avons enregistré deux importantes introductions en bourse ! Disty Technologies s'est introduite en bourse, précisément sur le marché alternatif, devenant ainsi la première entreprise à bénéficier des avantages qu'offre ce marché aux Petites et Moyennes Entreprises. La seconde introduction en bourse est celle d'Akdital, la plus importante opération réalisée par une entreprise privée depuis 2008 avec 1,2 milliard de MAD levé et qui a permis à la Bourse d'intégrer un nouveau secteur phare au niveau de la cote : la Santé.

L'introduction en bourse, soit le financement des entreprises et de l'économie est le rôle de toute bourse, un rôle fortement ancré par les ambitieux objectifs qui nous ont été assignés par le Nouveau Modèle de Développement. **L'introduction en bourse est donc notre objectif premier au quotidien.** C'est dans ce cadre que nous avons poursuivi, en 2022, notre « campagne IPO » en bénéficiant de l'appui de nos partenaires : l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), l'Ordre des Experts Comptables (OEC), les Centres Régionaux d'Investissement (CRI) et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) à travers leurs antennes régionales. Lors de cette campagne dans diverses régions notamment, Tanger, Agadir, Fès, Meknès, Oujda et Casablanca, nous avons rencontré des dizaines de dirigeants d'entreprises qui ont montré un intérêt certain pour la Bourse et avec qui nous gardons un contact permanent afin de les accompagner dans leur préparation à recourir dans les meilleures conditions au marché boursier.

Nous avons également poursuivi nos actions de soutien aux entreprises marocaines à travers notre programme

d'accompagnement qui englobe des actions d'information et de formation (ateliers, workshops, ...). D'ailleurs, nous avons été heureux de certifier 5 nouvelles entreprises marocaines, témoignant ainsi de leur capacité à faire appel au marché boursier pour se financer. Au total, sur les 120 entreprises (au Maroc et dans la zone UEMOA) ayant bénéficié de ce programme, ce sont plus d'une soixantaine d'entreprises qui ont été certifiées avec succès, dont plus de 35 entreprises marocaines. Ceci confirme le bilan positif des actions menées dans le cadre de ce programme et **nous sommes fiers d'avoir plusieurs entreprises prêtes à s'introduire en bourse, un pas qu'elle franchiront certainement à court moyen terme.**

Si attirer des entreprises à la cote est notre objectif au quotidien, attirer les investisseurs internationaux et faire rayonner notre marché hors des frontières est tout aussi important. Ainsi, après Londres et New York pour ses éditions précédentes, **l'édition 2022 du Morocco Capital Markets Days (MCMD) s'est tenue pour la première fois à Dubaï**, en marge de la clôture de l'exposition universelle (EXPO 2020). Cette édition que nous avons organisée conjointement à l'AMMC et avec le soutien effectif de Madame Nadia Fettah Alaoui, Ministre de l'Economie et des Finances, a connu un franc succès grâce aux débats et échanges autour de l'investissement dans le marché des capitaux marocain et ce, entre les participants internationaux et la délégation marocaine dépêchée sur place.

En 2022, **notre implication dans le développement des marchés des capitaux africains s'est renforcée.** Outre le programme d'accompagnement des entreprises africaines et la certification de 23 entreprises, **nous avons été heureux de voir le lancement de l'African Exchanges Linkage Project – AELP en fin d'année.** En effet, le coup d'envoi de l'AELP a été donné connectant ainsi dans sa première phase sept bourses couvrant quatorze pays d'Afrique. Ce projet est le résultat d'une coopération sud sud fructueuse et il est d'une importance cruciale pour le développement des marchés financiers du continent. L'AELP permet

de positionner les marchés boursiers africains sur la carte mondiale en leur donnant une taille critique, encourage le développement d'une industrie de l'investissement panafricaine facilitant ainsi le financement des entreprises du continent en leur donnant accès à une plus grande base d'investisseurs. Aussi, nous sommes heureux d'avoir apporté notre contribution effective à la mise en œuvre de ce projet structurant, puisque c'est sous la présidence de la Bourse de Casablanca, en 2019, que son opérationnalisation a été initiée et le financement a été concrétisé.

Les projets que nous avons menés ont tous un objectif commun : le développement de l'économie et le soutien des entreprises. Mais nous n'avons pas oublié que le développement et que la finance doivent surtout être durables pour acquérir leur plein sens. C'est pour cela que nous avons continué de dynamiser le Marrakech Pledge cette année, avec un nouvel événement organisé en marge de la 47^{ème} réunion annuelle de l'International Organization of Securities Commissions (IOSCO). Le Marrakech Pledge est conçu dans l'objectif de favoriser et doper le développement de la finance verte et durable dans le continent africain. Pour ce faire, les signataires du Marrakech Pledge s'engagent à agir, aussi bien au niveau de leurs marchés locaux qu'au niveau régional, dans le but de lutter contre le changement climatique en orientant les capitaux vers des investissements résilients et vers l'économie verte. Cette année, le Marrakech Pledge s'est renforcé par 6 nouvelles signatures, dont celle de l'African Securities Exchanges Association (ASEA), comptant désormais les représentants de 35 pays africains.

L'année 2022 a été riche en événements, dans un contexte économique post covid et avec les répercussions de conflits géopolitiques. La Bourse de Casablanca a su prouver à maintes reprises sa résilience et sa capacité à remplir sa mission et à aller de l'avant. **Nous continuerons à œuvrer pour être LE moteur de développement de l'économie marocaine.**

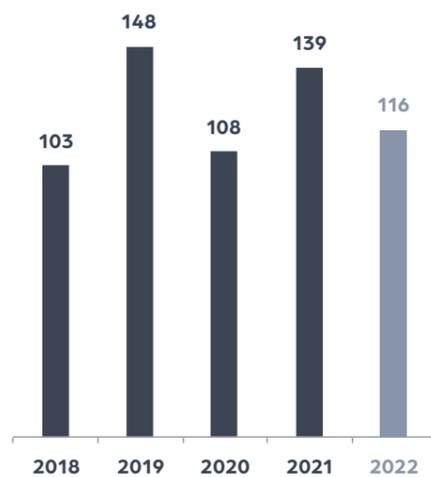
RETOUR SUR 2022

EN FAITS & CHIFFRES

LES CHIFFRES CLÉS DE LA BOURSE DE CASABLANCA S.A

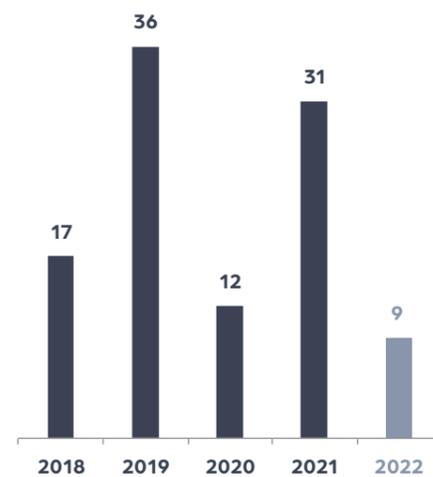
Chiffre d'affaires

(en millions de MAD) **-16,8%**



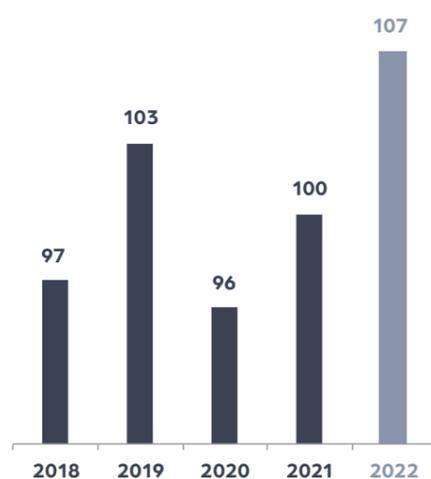
Résultat net

(en millions de MAD) **-70,5%**



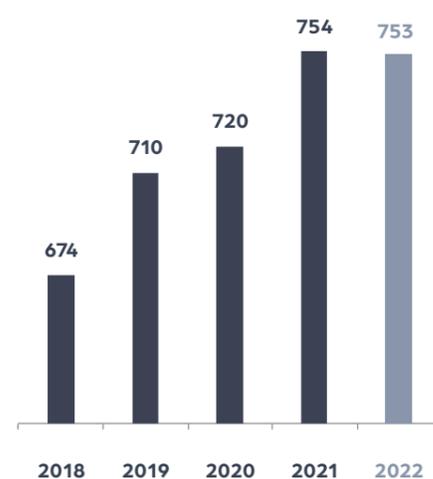
Charges d'exploitation

(en millions de MAD) **+7,1%**



Fonds propres

(en millions de MAD) **-0,2%**



LES CHIFFRES CLÉS DU MARCHÉ BOURSIER

masi.
-19,75% en 2022

masi.20
-21,03% en 2022

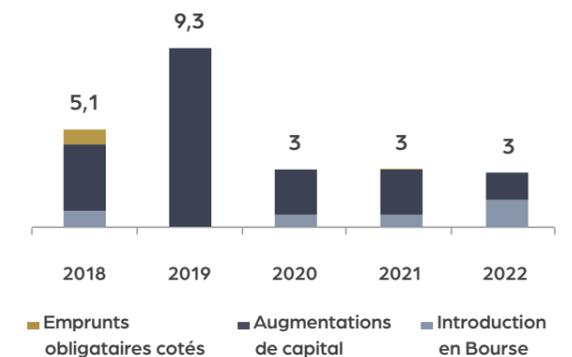


76
Sociétés
cotées

31
Obligations
cotées

Montants levés^(*)

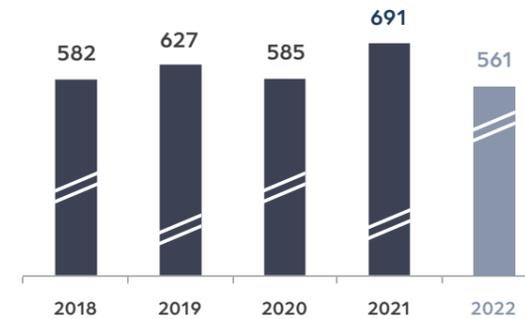
(en milliards de MAD)



(*) : Sont considérées comme levées de fonds pour les augmentations de capital les types suivants : augmentation de capital en numéraire, conversions de dividendes et remboursements d'obligations en actions.

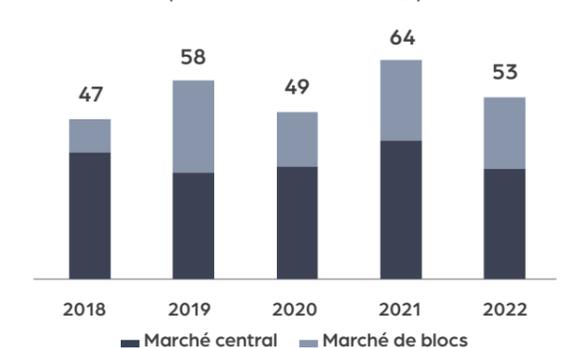
Capitalisation boursière

(en milliards de MAD)



Volume des transactions

(en milliards de MAD)



RETOUR SUR 2022 EN FAITS & CHIFFRES



Participation au Morocco Tech, événement organisé par le Ministère chargé de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration, qui vise à promouvoir le Maroc en tant que producteur de technologies et destination de choix pour l'investissement dans l'économie digitale.



Organisation, en partenariat avec l'Association professionnelle des Sociétés de Bourse (APSB) d'un webinar sur « Comment bien gérer son investissement en Bourse ? ». Cet événement s'inscrit dans le cadre des actions de vulgarisation des concepts boursiers.

JANVIER



Organisation d'un workshop sur « La Bourse comme alternative de financement » au profit des entreprises faisant partie du programme d'accompagnement de la Bourse de Casablanca. Cet événement, animé par des professionnels et intervenants du marché, a mis l'accent sur les principales étapes et des prérequis de l'introduction en Bourse ainsi que sur le marché alternatif et les témoignages d'entreprises au sujet du processus de recours au marché.



Rencontre avec les dirigeants des entreprises de la région de Fès-Meknès dans le cadre de la Campagne IPO. Cet événement a connu la participation d'une cinquantaine de grandes, petites et moyennes entreprises opérant dans différents secteurs d'activité de la région.



Organisation de la 5^{ème} édition du Morocco Capital Markets Days à Dubaï les 30 et 31 mars. Cette édition s'est tenue en marge de la clôture de l'exposition universelle (EXPO 2020) et a été marquée par l'organisation d'une conférence publique, ouverte par la Ministre de l'Economie et des Finances, Mme Nadia FETTAH ALAOUI, sous le thème : « Marché des Capitaux Marocain : Tendances & Opportunités ».



Lancement officiel de la Campagne IPO avec pour objectifs de faciliter l'accès à l'information et expliquer de manière claire et succincte l'offre IPO disponible sur les marchés Principal et Alternatif. Au programme : une tournée de proximité pour rencontrer les entreprises cotables des diverses régions du Maroc et le développement d'outils didactiques qui mettent en avant les avantages du financement par IPO et qui expliquent les démarches à suivre. Ces tournées se sont tenues en partenariat avec l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, l'Ordre des Experts Comptables, les Centres Régionaux d'Investissement et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM).



Signature d'une convention de partenariat avec la Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP) portant sur l'adhésion de la Bourse de Casablanca au programme DATA TIKA. Ce partenariat, pour une durée de quatre années, vise à accompagner la mise en conformité de la Bourse de Casablanca et de son écosystème en matière de protection des données à caractère personnel.



Organisation, en partenariat avec l'Economiste, d'un webinar sous le thème « PME marocaines, les bonnes raisons de s'introduire en Bourse ». Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre des actions de proximité avec les PME marocaines, a été une occasion de mettre en avant les avantages du financement via le marché boursier pour cette catégorie d'entreprises.

FEVRIER



Augmentation de capital
300 millions de MAD.

MARS



Offre Publique de Retrait.
16,5 millions de MAD.

AVRIL



Participation à la séance inaugurale de l'Africa Capital Markets Forum 2022 qui s'est tenu sous le thème : « Les marchés des capitaux à l'aune des grandes mutations ». L'intervention de la Bourse de Casablanca a mis la lumière sur l'African Exchanges Linkage Projet (AELP) qui vise à connecter les Bourses africaines pour une meilleure coopération Sud-Sud et l'intégration des marchés de capitaux africains.



Escale de la Campagne IPO organisée par la Bourse de Casablanca dans la région de Fès Meknès et de l'Oriental pour accompagner les entreprises de la région dans leur chemin vers la croissance. Les échanges et débats de cette rencontre se sont articulés autour du potentiel et des projets structurants de la région et du rôle que peut jouer le marché boursier dans le financement des entreprises de la région, particulièrement les PME, à travers le marché alternatif.



La Campagne IPO rencontre les entreprises de la région de Casablanca Settat. Cette rencontre s'est déroulée sous forme d'un panel abordant des aspects économiques, stratégiques et opérationnels du financement des entreprises à travers l'introduction en Bourse.



Organisation, en partenariat avec le Cabinet, A. Saaidi Consultants, d'un workshop-débat dédié aux entreprises qui font partie du programme d'accompagnement de la Bourse de Casablanca, sous le thème « Comment développer vos avantages compétitifs sur le marché alternatif ? ». Cet événement a mis l'accent sur le marché alternatif dédié aux Petites et Moyennes Entreprises.



Participation à la conférence organisée par West African Securities Regulators Association (WASRA) à travers une intervention dans le panel « Innovative Finance and Technologies in an Integrated Market ». Cet événement a été l'occasion de mettre en avant les moyens de développer le marché de capitaux ouest africain grâce à une réglementation efficace.

CONFÉRENCE

RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS COTÉES : ANALYSES DES PROFESSIONNELS DU MARCHÉ

1 CDG CAPITAL Analyse macro-économique
Mardi 17 mai @ 16h00
Ahmed ZHANI
Head of Macroeconomics Research

2 Societe Generale Secteur minier
Mardi 17 mai @ 16h00
Yousra MAAROUF
Analyste senior

3 BMCE CAPITAL Secteur de l'Assurance
Jeudi 26 mai @ 16h00
Khadija EL MOUSSILY
Analyste senior

4 VALOIRS SECURITIES Secteur des BTP et Construction
Mardi 14 juin @ 16h00
Ahmed ROCHD
Responsable Analyse & Recherche

5 CDG CAPITAL Secteur des télécommunications
Jeudi 16 juin @ 16h00
Fatima-Ezzahra ERRAJI
Analyste financier

6 CFG BANK Aradei Capital
Jeudi 21 juin @ 16h00
Kacem Benjelloun
Equity Research Analyst

Pour toute information :
webinaire@casablanca-bourse.com
maha@apsb.ma



Lancement d'un cycle de webinaires organisé en partenariat avec l'Association Professionnelle des Sociétés

de Bourse (APSB), du 17 mai au 21 juin. Au total, 5 webinaires ont été organisés portant sur les analyses sectorielles des

résultats des sociétés cotées marocaines. Ces événements étaient animés par des professionnels du marché.



Lancement de la 1^{ère} édition du Casablanca Chess Week (CCW) du 30 mai au 04 juin qui promeut le jeu d'Échecs auprès des casablançais et anime la vie culturelle de la ville de Casablanca. 17 événements ont été organisés dans des sites symboliques de la ville et au profit de publics divers. Le coup d'envoi de cette manifestation a été donné par M. Said AHMIDOUCH, Wali de la région Casablanca-Settat, M. Mohamed Jouahri, Directeur Général de Casablanca Events et Animation, M. Tarik SENHAJI, Directeur Général de la Bourse de Casablanca, les représentants de l'International Chess Federation (FIDE), Mme Dana REIZNIECE-OZOLA, son Directeur Général et M. Bachar KOUATLY, son Vice-Président, ainsi que le journaliste espagnol spécialisé dans les échecs M. Leontxo GARCÍA OLASAGASTI.



Offre Publique d'Achat
2,1 milliards de MAD.



Organisation, en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) à travers la Chaire Africaine d'Innovation et de Management Durable (CAIMD), Finance Montréal et l'Université du Québec à Montréal (UQAM) de la cérémonie de remise des prix aux entreprises gagnantes de la 2^{ème} édition annuelle du concours du meilleur rapport de développement durable. Cette initiative met en compétition les rapports de développement durable émis par les entreprises cotées à la Bourse de Casablanca et soutient la croissance durable ainsi que l'adoption des meilleures pratiques de reporting RSE.

JUIN



Introduction en Bourse 171,6 millions de MAD.



Co-organisation avec le cabinet A. Saaidi Consultants, BMCE Capital et Capital Trust, d'un séminaire sous le thème « Reporting réglementaire du marché de capitaux, où en sont les émetteurs marocains ? ».



Organisation d'une conférence dédiée aux émetteurs pour présenter le programme de formation en ligne « Capital Markets E-learning Program », initié par la BERD et déployé par le cabinet Intuition avec la contribution de la Bourse de Casablanca. Cet événement s'est tenu sous le thème « Quelles opportunités de financement « agile » via la Bourse et le marché des capitaux » et a réuni la communauté financière marocaine pour la sensibiliser aux opportunités qu'offre le marché de capitaux aux entreprises pour booster leur développement et libérer leur potentiel de croissance.

JUILLET



Reconduction de la certification ISO 22 301 du système de management de la continuité d'activité.



Participation au Symposium National du Renouveau, organisé par le Centre des Jeunes Dirigeants du Maroc (CJD), sous le thème « Réinventons l'entreprise du 21^{ème} siècle ». Cette action s'inscrit dans le cadre de la promotion du financement via le marché boursier.



Augmentation de capital 40, 2 millions de MAD.

SEPTEMBRE



Participation à la réunion annuelle de la World Federation of Exchanges (WFE) à travers une intervention dans le panel « What's Green? ». Cet événement a été l'occasion de mettre en avant la progression remarquable sur le marché boursier marocain de l'indice ESG ainsi que le développement d'un reporting ESG pour l'ensemble des émetteurs et l'appropriation de la cause environnementale et durable.

OCTOBRE



Emprunts obligataires
160 millions de MAD.
40 millions de MAD.



Augmentation de capital
31,6 millions de MAD.



Organisation d'un workshop, en partenariat avec SFM Conseil, sur « L'IPO comme levier de gouvernance et de transmission de l'entreprise familiale ». Un événement qui a débattu des enjeux de la gouvernance et de la transmission des entreprises familiales ainsi que les outils à adopter pour assurer leur pérennité.



Certification, lors d'une cérémonie à Abidjan, de 5 entreprises marocaines et de 14 entreprises africaines ayant terminé avec succès le programme d'accompagnement des entreprises, déployé au Maroc et dans la région de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).



Renouvellement de la certification des Systèmes de la Sécurité de l'Information (SMSI) – ISO 27 001.



Offre Publique de Retrait
33,3 millions de MAD.



Participation au Marrakech Pledge, organisé en marge de la 47^{ème} réunion annuelle de l'International Organization of Securities Commissions (IOSCO). Le Marrakech Pledge, initié pour favoriser le développement de la finance verte et durable dans le continent africain, s'est renforcé par 6 nouvelles signatures et compte désormais les représentants de 35 pays africains.



Augmentation de capital
15 millions de MAD.

Augmentation de capital
Incorporation des réserves et élévation de la valeur nominale.



Participation à la première table ronde des Assises de l'AUSIM. Lors de cet événement, il a été question de démontrer le rôle de la Bourse de Casablanca dans la promotion des entreprises technologiques et dans l'accélération de la capacité à incuber et amorcer la transformation économique du Maroc.



Participation au 9^{ème} congrès de l'Ordre des Experts Comptables du Maroc. Cet événement a été une opportunité pour rappeler la collaboration entre les experts-comptables et la Bourse de Casablanca pour accompagner les entreprises marocaines qui souhaitent s'introduire en Bourse.



Participation au 10^{ème} anniversaire de la Global Money Week en qualité de membre de la Fondation Marocaine pour l'Education Financière (FMEF). Une occasion de renforcer l'engagement de la Bourse de Casablanca en faveur de la promotion et de la sensibilisation sur l'importance de l'éducation financière pour tous au Maroc.

NOVEMBRE



Augmentation de capital
249,9 millions de MAD.



La Bourse de Casablanca fait escale dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma dans le cadre de sa campagne IPO. Une trentaine d'entreprises ont



participé aux débats et échanges sur l'introduction en Bourse et les perspectives de financement des entreprises de la région via le marché boursier.



Introduction en Bourse 1,2 milliard de MAD.



Lancement officiel de la plateforme de négociation du Projet de liaison des Bourses africaines (African Exchanges Linkage Project-AELP) lors d'une cérémonie sous l'égide de l'Association des Bourses Africaines (ASEA). La première phase de l'AELP connecte sept Bourses couvrant quatorze pays africains.



Dernière étape de la campagne IPO de l'année ! La Bourse de Casablanca s'est déplacée à Meknès et a rencontré une vingtaine d'entreprises intéressées par une éventuelle levée de fonds sur le marché boursier. En plus des avantages d'une IPO, les échanges se sont également articulés autour du marché alternatif dédié aux PME.



Visite, à la Bourse de Casablanca, de 3 délégations de cadres de la CDG inscrits au programme de formation MBA HEC-UJR. Ces événements s'inscrivent dans le cadre du renforcement des relations avec le monde académique à travers le partage de l'expertise de la Bourse de Casablanca dans divers domaines.



Augmentation de capital
179,9 millions de MAD.



Augmentation de capital
180,4 millions de MAD.

Augmentation de capital
399,9 millions de MAD.

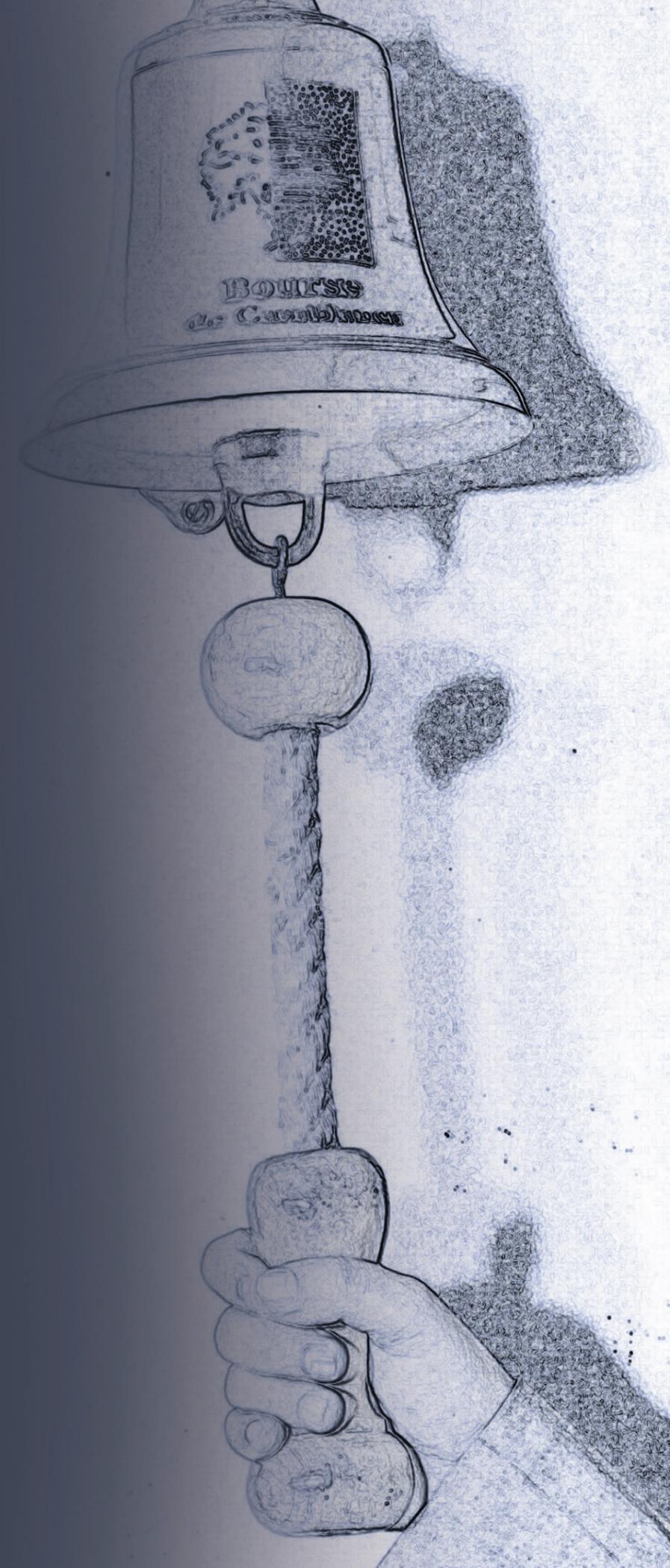


Augmentation de capital
2 opérations par incorporation des réserves et élévation de la valeur nominale.

Augmentation de capital
50,6 millions de MAD.

DECEMBRE

RELEVER LES DEFIS
ET
ALLER DE L'AVANT





”

La Bourse de Casablanca a poursuivi la mise en œuvre de projets structurants pour le développement du marché. Dans ce cadre, le projet de mise en place du marché à terme, avec ses deux composantes Trading (SGMAT) et Clearing (CCP) est entré dans la dernière ligne droite avant son démarrage effectif. Détails.

Ahmed ARHARBI

Directeur des Opérations Marchés

LE MARCHÉ, NOTRE MISSION PREMIERE

1. En 2022, la Bourse de Casablanca a enregistré deux introductions en Bourse. Comment le marché a-t-il accueilli ces opérations ?

Les introductions de 2022 confirment le rôle premier de la Bourse, à savoir le financement de l'économie. Nous avons accueilli à la cote durant le mois de juillet Disty Technologies, première entreprise à rejoindre le nouveau marché alternatif dédié aux PME et qui de surcroît fait partie de la première cohorte

de notre programme d'accompagnement des entreprises. Cette opération a révélé l'intérêt des investisseurs ; un intérêt en parfaite adéquation avec le profil de l'entreprise. Par ailleurs, l'introduction de Disty Technologies ouvre la voie aux PME qui disposent d'un potentiel de croissance avéré et qui sont désireuses de s'introduire en Bourse. En fin d'année, ce fut le tour d'Akdital, entreprise en pleine croissance avec une stratégie ambitieuse et acteur de référence de la santé au Maroc. Cette

IPO se distingue par le fait qu'elle soit la plus importante opération privée en termes de levées de fonds depuis 2008 et la première entreprise à inaugurer le secteur de la santé à la Bourse. Ce même secteur qui s'inscrit dans les développements sociaux impulsés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, notamment par la couverture médicale pour tous. De par sa nature et sa taille, l'opération a suscité l'intérêt de l'ensemble des catégories d'investisseurs.

2. La mise en place de la chambre de compensation et du marché à terme sont deux projets très attendus par le marché. Quelles en sont les phases réalisées en 2022 ?

Le projet de mise en place du marché à terme, avec ses deux composantes Trading (SGMAT) et Clearing (CCP), est entré dans la dernière ligne droite avant son démarrage effectif. En effet, durant l'année nous avons finalisé les développements, les tests internes inhérents à la plateforme de cotation ainsi que l'ensemble des applications satellites faisant partie de notre système d'information dans sa globalité. De plus, des avancées notables ont été réalisées, notamment sur le volet réglementaire et dans l'accompagnement des futurs membres négociateurs (banques et sociétés de Bourse) et compensateurs intéressés par ces nouvelles activités.

3. Plus en détails, quelles sont ces avancées réalisées durant l'année ?

Il s'agit de réalisations qui portent sur trois axes principaux. Le premier

axe relève des textes réglementaires. Deux projets ont été discutés et validés par la Direction du Trésor et l'Instance de Coordination du Marché à Terme. Il s'agit du règlement général du marché à terme et celui de la chambre de compensation. Ce dernier est d'ailleurs très bien avancé car il est en cours de discussion avec le Secrétariat Général du Gouvernement. Ce n'est pas tout. La Bourse de Casablanca a élaboré une proposition de dispositif prudentiel concernant les membres négociateurs et compensateurs et est en cours de discussion avec le parties prenantes.

N'oublions pas les règles prudentielles applicables à la CCP qui ont été validées ainsi que la détermination et validation du capital minimum de la Société Gestionnaire du Marché à Terme, de la CCP et des membres négociateurs et compensateurs.

Le second axe consiste à accompagner les futurs membres à appréhender cette nouvelle activité. Aussi, nous avons poursuivi, tout au long de l'année, la tournée de présentation du projet auprès des banques et sociétés de Bourse. Nous avons également veillé à

organiser des workshops thématiques avec les équipes techniques et les éditeurs de quelques membres et à assurer un accompagnement personnalisé de ces derniers dans la phase de développement.

Le troisième axe concerne la formation de la place (Capacity building). Dans ce cadre et afin d'accompagner le lancement du marché à terme et répondre à la demande des professionnels, nous avons organisé une formation sur les produits dérivés. Cette formation, assurée par un organisme de renom, a porté sur d'importantes thématiques à savoir : les mécanismes de marché et l'utilisation des produits dérivés sur actions et taux ; la construction d'une stratégie de couverture ; les mécanismes de formation des prix et des taux à terme ; les techniques de l'activité de market making ; l'importance du risque de contrepartie lié aux produits dérivés et l'impact de la compensation, ainsi que les mécanismes de dénouement et la relation avec la CCP. Au total, ce sont six séminaires de formation qui ont été organisés au profit de 110 participants représentant différents intervenants de la place.

DU NOUVEAU POUR LES INDICES BOURSIERS !

Durant l'année 2022, nous avons activement travaillé en partenariat avec le Comité Scientifique des Indices à moderniser notre gamme d'indices pour accompagner le développement du marché.

En s'inspirant des meilleures pratiques à l'international et grâce à l'implication des professionnels et des différents acteurs du marché, nous avons collégialement retenu les trois principaux axes de développement suivants :

- l'adoption d'un nouveau naming uniformisé des indices avec comme préfixe masi. qui deviendra la nouvelle signature pour toute notre gamme ;
- la mise en place d'un indice pour les petites et moyennes capitalisations afin d'accroître leur visibilité et ce, en adéquation avec le nouveau marché alternatif que nous avons lancé récemment ;
- et l'élargissement de la composition de notre indice ESG afin de refléter l'amélioration notable de la notation des entreprises cotées depuis le lancement de cet indice en 2018.

La mise en place de ces nouveautés intervient en début 2023, est portée par une approche commerciale idoine et soutenue par la Direction du Développement.



”

Dans le cadre d'une approche répondant aux meilleures pratiques internationales, en l'occurrence la Gouvernance des Systèmes d'Information, la Bourse de Casablanca a toujours œuvré pour garantir un alignement stratégique entre sa vision et ses politiques opérationnelles.

Explications.

Mohamed SAAD

Directeur Général Adjoint

en charge du Pôle Ressources

LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET LE DIGITAL, AU CŒUR DE NOTRE ACTIVITÉ

1. La Bourse de Casablanca a mis en place, en 2022, une campagne pour promouvoir les introductions en Bourse. Comment les Systèmes d'Information accompagnent-ils cette ambition ?

Les Systèmes d'Information jouent un rôle très important dans l'accompagnement et la concrétisation des ambitions stratégiques de la Bourse de Casablanca, en particulier la promotion des introductions, dans l'objectif de redynamiser le marché primaire. Cet accompagnement s'est concrétisé à

maintes reprises dans le déploiement des projets de marché structurants tels que le marché alternatif, mis en place pour encourager les PME à recourir à l'introduction en Bourse pour se financer. Notre Système d'Informations a parfaitement su bien s'adapter aux changements et les équipes SI dédiées ont accompagné le déploiement des nouveautés techniques en toute fluidité.

Par ailleurs, nous avons conçu et mis en ligne, en 2022, une plateforme web didactique dédiée à l'offre IPO : ipo.ma en version Française et version Arabe. A travers cette plateforme, nous avons voulu nous

rapprocher des entreprises de toutes les tailles et de toutes les régions du Maroc et démystifier l'introduction en Bourse ; les aider à mieux se préparer à l'introduction en Bourse en mettant à leur disposition une information utile et fiable (notamment relative au coût du financement) et communiquer efficacement avec les investisseurs. En somme, les systèmes d'informations, à travers leurs expertises techniques, œuvrent continuellement à la promotion des introductions en Bourse au Maroc et offrent le support et les outils nécessaires aux entreprises qui envisagent une cotation.

2. Au cours de l'année, vous avez entamé la refonte du Site Web. Pour quels objectifs ?

Les entreprises et les organisations mettent à jour régulièrement leurs sites web afin d'améliorer leur présence en ligne, optimiser leur communication et fournir une expérience utilisateur plus fluide et plus agréable.

La Bourse de Casablanca disposait d'un site certes riche en informations utiles et très sollicité par les particuliers comme par les professionnels, mais présentait parallèlement certains points d'amélioration qui méritaient d'être traités.

Parmi ces points, je citerai : le manque de convivialité et d'intuitivité, l'incompatibilité avec les appareils mobiles (tablettes et smartphones), l'obsolescence

technologique, due principalement à la vétusté du site web qui a cumulé plus d'une douzaine d'années d'existence depuis son lancement en 2009 ainsi que les coûts directs et indirects de la maintenance (maintenabilité limitée et consommatrice de ressources). Aussi et compte tenu du rôle central que joue le site web dans l'écosystème financier comme étant la référence du marché en matière d'information boursière, il était indispensable d'entamer ce chantier tellement attendu par tous les acteurs : clients et partenaires.

La refonte de notre site web vient donc répondre aux

différents besoins exprimés par nos partenaires et clients internes et externes et apporter son lot de nouveautés, dont essentiellement, la modernité du design, la technologie, la convivialité de l'expérience utilisateur pensée par persona (Client Centric). Il s'agit également de promouvoir les produits et services de la Bourse de Casablanca de la meilleure façon qui soit, d'offrir une plateforme multilingue, intuitive et entièrement adaptable aux différents équipements et de garantir plus d'efficacité et d'efficacité dans son exploitation au quotidien afin d'offrir de la data plus riche et mieux structurée. En somme, la refonte du site web peut jouer un rôle clé dans la concrétisation et la réussite de l'un des volets de la Feuille de Route "IT RoadMap 2025".

3. Quelles sont les nouveautés adoptées en termes de technologies IT dans le nouveau site web ?

Avant d'arriver aux choix technologiques, une démarche « Client Centric » & « Total Experience » a été adoptée dès le départ.

Ainsi, pour satisfaire nos différents partenaires et clients internes et externes, nous sommes partis à leur rencontre : émetteurs, professionnels du marché, institutionnels, autorités du marché, médias et même particuliers. Plusieurs focus groupes et ateliers ont été menés afin de les écouter et collecter le maximum de leurs attentes. Cette

démarche nous a permis de mieux cerner les besoins d'une telle refonte et nous a donné plus de visibilité sur le produit final attendu.

Grâce à cette refonte, nos visiteurs bénéficieront de plusieurs avantages et nouveautés technologiques dont, essentiellement, le fait de disposer d'un site web/ plateforme :

- multi-langues et à la pointe de la technologie offrant plus de fluidité et d'interactivité ;
- « responsive » avec une meilleure adaptabilité aux différents équipements (PC, mobile ou tablette) ;
- « cloud-ready » facile à déployer dans un cloud et a la capacité de fonctionner dans un environnement virtualisé ;
- multi-canal grâce à son API (Application Programming Interface), au système de notification, au chatbot ou à la newsletter ;
- offrant des formats de données plus exploitables (Csv, Json) ;
- ouvert aux Systèmes d'Information des clients et partenaires externe (API, XML) ;
- et connecté avec les réseaux sociaux.

Evidemment, les aspects liés à la sécurité de l'information sont également pris en compte, tout en veillant constamment au respect des recommandations et des bonnes pratiques au niveau national (DNSSI) et international (ISO 27001).

EN 2021, VOUS AVEZ AMORCÉ LA MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE IT ET DIGITALE. OÙ EN EST CE PROJET ET QU'IMPLIQUE-T-IL CONCRÈTEMENT ?

La nouvelle Feuille de Route IT, IT RoadMap 2025, a été validée en décembre 2022. En termes de démarche pour l'aboutissement de cette mission, la Bourse de Casablanca a adopté 5 mécanismes définis. Ces mécanismes sont : le recensement des besoins et le brainstorming avec les parties prenantes et les acteurs de l'écosystème boursier ; l'alignement stratégique avec la nouvelle feuille de route de l'entreprise ; l'inspiration des TOP IT Trends 2025 (Location Independence, People Centricity, Resilient Delivery), l'inspiration des tendances mondiales actuelles dans les marchés des capitaux (partenariats avec les Blue Chips, filiales technologiques, ...) et maintien des bonnes pratiques en matière de Gouvernance IT (garantir l'alignement stratégique, surveillance et monitoring des performances, création de valeur et gestion des risques et des ressources). La Feuille de Route IT RoadMap 2025 a abouti à un portefeuille de projet qui s'articule autour de 6 piliers stratégiques IT :

- 1. Security & Business Continuity** : comprend toutes les initiatives liées à la conformité avec les référentiels, les exigences réglementaires et normatives et les lois relatives à la sécurité de l'information, la cybersécurité et la continuité d'activité.
- 2. Digital & Open Data & Financial Education** : comprend les initiatives digitales basées sur les nouvelles tendances et ayant pour but de promouvoir la Data de la Bourse de Casablanca, l'éducation financière et le networking des prospects.
- 3. Build / Run** : regroupe les initiatives ayant pour objectifs de soutenir l'excellence opérationnelle, les infrastructures de base et les capacités de traitement, l'optimisation des moyens télécoms et de l'hébergement.
- 4. Ressources** : comprend les initiatives ayant pour objectifs d'adopter les nouvelles pratiques en termes de processus IT : ITIL V4, DEVSECOPS, mais aussi de favoriser la montée en compétences et la rétention des talents IT, à travers une stratégie des Ressources Humaines rigoureuse.
- 5. Support** : regroupe les initiatives ayant pour objectifs de digitaliser et servir les processus Support.
- 6. Business** : comprend les initiatives ayant pour objectifs de maintenir l'excellence opérationnelle, de fournir des infrastructures de marché performantes et les outils nécessaires au développement du Business et des nouveaux produits.

Je tiens à remercier le Conseil d'Administration, le Top Management de la Bourse de Casablanca, ainsi que l'ensemble des acteurs majeurs de l'écosystème boursier, qui sans leur soutien et l'implication inconditionnels, cette feuille de route n'aurait pu voir le jour.



”

Dissémination de data auprès des investisseurs nationaux et internationaux, promotion de l'éducation financière au profit des jeunes, Incitation au financement des entreprises via le marché boursier, ... tels sont les principaux axes du plan d'actions que nous avons déployé au cours de l'année 2022.

Eclaircissements.

Zineb GUENNOUNI
Directeur du Développement

LA PROMOTION DU FINANCEMENT VIA LE MARCHÉ BOURSIER, UN OBJECTIF POUR DIFFÉRENTES VOIES

1. Vous avez entrepris une tournée dans plusieurs régions du Maroc dans le cadre d'une campagne IPO. Pourquoi cette démarche ? Et quels résultats souhaitez-vous atteindre ?

Dans le cadre de notre démarche globale de proximité vis-à-vis des entreprises et acteurs de notre économie, nous avons inscrit la proximité régionale comme une composante importante pour l'aboutissement de notre vision de promotion du financement à travers le marché boursier comme solution de financement utile et accessible à tous.

De ce fait, nous avons organisé, en collaboration avec les principales parties prenantes au niveau des régions : Centre Régionaux d'Investissement, branches régionales de la CGEM, chambres de commerces régionales, ordres régionaux des corps professionnels (tels que les experts comptables) et autres partenaires privés, une série de rencontre dans l'objectif de promouvoir le financement à travers la Bourse comme étant une solution viable pour les entreprises des différents régions, en adaptation parfaite avec leurs besoins et leurs visions de croissance et de développement. Ceci nous a permis de nous rapprocher

des entreprises et des acteurs locaux des régions de Tanger – Tétouan – Al Hoceïma, l'Oriental, Fès – Meknès, Marrakech – Safi, Agadir – Souss Massa, ...

Cette démarche, en alignement avec les orientations du Nouvel Model de Développement et la vision stratégique de la Bourse de Casablanca, ambitionne d'encourager les entreprises des différentes régions du Royaume à se financer à travers la Bourse et recruter plus d'entreprises candidates aux introductions en Bourse. Nous rappelons que plus de 92% des entreprises cotées en Bourse sont localisées sur l'axe Casablanca – Rabat.

2. Encourager les entreprises à s'introduire en Bourse, c'est primordial. Mais qu'en est-il de l'incitation des entreprises déjà cotées à réaliser des opérations sur le marché ?

En effet, le développement du marché boursier ne se limite pas au recrutement permanent de nouvelles entreprises pour des introductions en Bourse ! Il consiste également à optimiser l'expérience des émetteurs ayant déjà fait le pas d'un appel au marché boursier à travers les mécanismes de financement pouvant soutenir davantage les stratégies de développement et de croissance des émetteurs cotés.

Pour cela, plusieurs mécanismes de sensibilisation, de promotion et d'encouragement ont été mis en œuvre auprès des émetteurs cotés. Naturellement, un cycle de rencontre continue est mis en place avec le management et différents responsables auprès des sociétés cotées pour assurer un suivi rigoureux de leurs plans de développement et les besoins qui puissent en découler, nous permettant ainsi d'anticiper et de proposer toute offre à valeur ajoutée qui se présente sur notre marché.

Nous avons également mis en place des initiatives communes avec des partenaires stratégiques pour sensibiliser les

émetteurs à adopter des bonnes pratiques d'organisation et de gouvernance. A titre d'exemple, nous citons le Guide de l'information financière sur les sites web des émetteurs cotés en partenariat avec l'Institut Marocain des Administrateurs (IMA), les menant naturellement à considérer des voies de croissance qui les mèneront au marché boursier comme levier d'accompagnement de leurs visions.

Parallèlement à cela, nous avons organisé des événements d'envergure (tel que le Morocco Capital Markets Days) qui ont pour objectif de favoriser la rencontre des émetteurs avec les investisseurs basés sur d'autres places financières. Ces événements visent aussi à créer une plateforme d'échange permettant aux émetteurs, d'un côté de mieux appréhender les attentes des investisseurs en termes de croissance et d'un autre côté d'être assurés quant à la capacité des investisseurs à les accompagner dans le cadre de leurs opérations futures sur le marché.

3. La Bourse de Casablanca promeut l'éducation financière depuis plusieurs années. Quelles sont les actions réalisées en 2022 ?

Durant l'année 2022, la Bourse de Casablanca a mené différentes actions pour promouvoir l'éducation

financière. En effet, l'Ecole de la Bourse a poursuivi ses sessions de formations au profit de plus de 1 850 bénéficiaires, offrant ainsi des opportunités d'apprentissage à un large public. Elle a aussi dispensé plus de 290 formations certifiantes CISI dans plusieurs langues et à travers tout le Maroc. Cette initiative vise à rendre ces formations accessibles et à répondre aux besoins diversifiés des apprenants.

La Bourse de Casablanca a également renforcé ses relations avec la Fondation Marocaine de l'Éducation Financière (FMEF). Dans ce cadre, elle a participé à la 11^{ème} édition de "Global Money Week", événement mondial qui s'est tenu du 23 mars au 01 avril 2022 et qui promeut l'éducation financière des enfants et des jeunes.

Parallèlement à cela, la Bourse de Casablanca a renforcé sa collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur. Dans ce cadre, elle a signé deux conventions de partenariats avec l'Université Cadi Ayyad de Marrakech et avec l'Université Internationale de Casablanca.

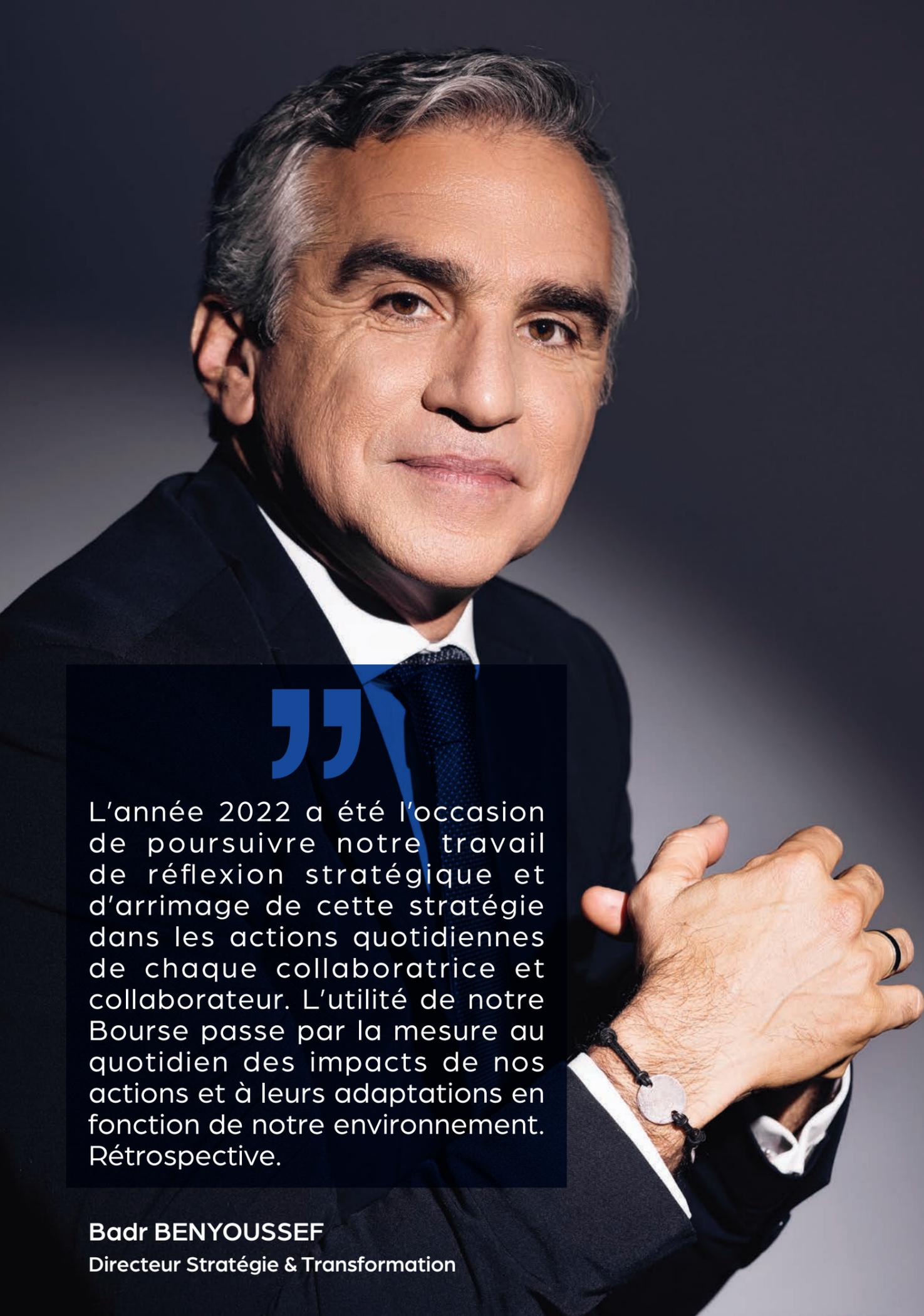
Par ailleurs, la Bourse de Casablanca a mis en place en cours de l'année 2022, 10 salles de marché dans différentes universités du Royaume dans le but de créer des environnements pratiques pour les étudiants et de les familiariser avec les opérations financières réelles.

LA DISSEMINATION DE LA DATA, ACTION CLE POUR PROMOUVOIR LE MARCHÉ BOURSIER MAROCAIN

La Bourse de Casablanca continue à développer et à promouvoir le marché à travers l'élargissement de la diffusion de ses données. Ainsi, de nouveaux produits sur les segments indices en temps réel ont été développés et lancés au cours de l'année.

La Bourse de Casablanca a aussi procédé à la refonte de sa gamme d'indices à travers le regroupement de l'ensemble des indices sous la signature masi., l'élargissement des entreprises composant le masi.esg à 15 et le lancement d'un nouvel indice pour les petites et moyennes capitalisations.

Enfin, la Bourse de Casablanca a également opéré une refonte de ses politiques de distribution pour mieux accompagner les besoins évolutifs de ses clients à l'international. Ainsi, en 2022, la Bourse de Casablanca a été présente dans plus de 400 institutions financières et 30 pays couvrant l'ensemble des principaux centres financiers à travers le monde.



STRATEGIE, TRANSFORMATION ET PROMOTION POUR UNE BOURSE EN DEVELOPPEMENT

1. Où en est la stratégie de la Bourse de Casablanca à horizon 2025 ?

L'année 2022 a été l'occasion de poursuivre notre travail de réflexion stratégique et d'arrimage de cette stratégie dans les actions quotidiennes de chaque collaboratrice et collaborateur. Après avoir défini les grands axes et les plans d'actions de cette stratégie et les avoir rattachés aux ambitions du Nouveau Modèle de Développement ainsi qu'aux différents chantiers et plans stratégiques nationaux, nous nous sommes attelés à mettre en place un PMO stratégique, essentiel au suivi au quotidien de l'état d'avancement de cette stratégie et au reporting nécessaire aux organes de gouvernance. **L'utilité de notre Bourse passe par la mesure au quotidien des impacts de nos actions et à leurs adaptations en fonction de notre environnement.**

2. L'année 2022 a été marquée par la campagne IPO. Quelles ont été les actions et quels en sont les objectifs ?

En effet, la campagne IPO, qui a débuté en décembre 2021 et qui s'est poursuivie

tout au long de l'année 2022, constitue une action primordiale dans la promotion du financement via le marché boursier ; chose qui représente l'essence même de notre mission. **Notre principal leitmotiv a été de rendre la Bourse utile et accessible, à travers une campagne large et continue, utilisant différents canaux, différents outils et s'adressant de manière adaptée à chaque cible.**

Aussi, pour cette campagne multicanale, qui s'adresse en premier lieu aux dirigeants d'entreprises, nous avons mis en place un guide IPO et un site web dédié, en français et en arabe, pour plus de proximité avec les chefs d'entreprises. Ces outils permettent d'expliquer les avantages de l'introduction en Bourse d'une manière simple et didactique, en s'appuyant notamment sur le témoignage et le retour d'expérience des chefs d'entreprises cotées. Pour procéder à une large diffusion, nous avons capitalisé sur notre forte présence sur les réseaux sociaux. Parallèlement à cela, nous avons diffusé des témoignages et des capsules vidéos promotionnelles sur nos réseaux et avons organisé divers événements dédiés à cette cible (workshops,

conférences, ...) sur des thématiques connexes, notamment le financement, la transmission, la gouvernance... et ce, en partenariat avec des acteurs de l'écosystème.

Pour mener à bien nos campagnes communicationnelles, nous avons privilégié les canaux digitaux. Nous avons développé depuis quelques années des comptes sur LinkedIn, Facebook, Twitter et YouTube, auxquels s'est ajoutée une page Instagram. En 2022, nous avons capitalisé sur cette présence pour mettre en place une stratégie digitale en phase avec nos ambitions d'accessibilité.

Ceci nous a permis de communiquer notre actualité en temps quasi-réel et d'accéder à un public ciblé et large. A ce jour, nous comptons près de 132 000 abonnés/followers sur l'ensemble de nos réseaux. Nous avons également développé du contenu digital ciblé dans le cadre d'une stratégie de communication globale de l'entreprise, notamment en termes de vulgarisation de la culture boursière, de promotion de l'éducation financière et de dissémination des données de notre marché.

L'année 2022 a été l'occasion de poursuivre notre travail de réflexion stratégique et d'arrimage de cette stratégie dans les actions quotidiennes de chaque collaboratrice et collaborateur. L'utilité de notre Bourse passe par la mesure au quotidien des impacts de nos actions et à leurs adaptations en fonction de notre environnement. Rétrospective.

Badr BENYOUSSEF

Directeur Stratégie & Transformation

3. Qu'en est-il de la promotion de la Bourse de Casablanca sur le plan continental et international ?

Dans le cadre de notre feuille de route, dont l'un des axes est justement de promouvoir le rayonnement du marché boursier sur le plan régional et international, nous avons organisé ou pris part à des événements d'envergure.

Ainsi, en 2022 et après un arrêt de 2 ans en raison de la crise sanitaire, nous avons organisé la 5^{ème} édition du Morocco Capital Markets Days (MCMD) à Dubaï et ce, en marge de l'exposition universelle (EXPO 2020). Après, Londres et New York, nous avons opté pour Dubaï vu la part significative des investisseurs Emiratis dans la capitalisation boursière marocaine. Le MCMD Dubaï a été marqué par l'organisation d'une conférence plénière sous le thème « Marché des Capitaux Marocain : Tendances & Opportunités », ouverte par Mme Nadia Fettah Alaoui, Ministre de l'Economie et des Finances. Cette édition du MCMD a constitué une plateforme très intéressante de débats et d'échanges entre les participants internationaux et la délégation marocaine dépêchée à Dubaï autour de l'investissement dans le marché des capitaux marocains et a permis de mettre en avant les atouts de la place financière

marocaine.

Au cours de l'année, nous avons également veillé à continuer d'arrimer la Bourse de Casablanca à l'international, en adhérant en tant que membre affilié à l'International Organization of Securities Commissions (IOSCO) et à prendre part à des événements internationaux qui promeuvent le développement des marchés des capitaux. Dans ce cadre, nous avons participé à la réunion annuelle de la World Federation of Exchanges (WFE) à travers une intervention dans le panel « What's Green? » ; une opportunité de mettre la lumière sur la progression remarquable de l'indice ESG sur le marché boursier marocain, ainsi que le développement du reporting ESG pour l'ensemble des émetteurs et l'appropriation de la cause environnementale et durable.

Sur le plan continental, nous avons soutenu des projets qui servent à développer les marchés des capitaux africains sur différents plans. Dans ce sens, nous avons tenu une nouvelle édition du Marrakech Pledge, en marge de la 47^{ème} réunion annuelle de l'International Organization of Securities Commissions (IOSCO) organisée par l'AMMC à Marrakech. Cette initiative a été mise en place pour favoriser le développement de la finance verte et durable dans le continent africain en fédérant les marchés des capitaux africains pour une montée en puissance des mécanismes de financement verts. En 2022, le Marrakech

Pledge s'est renforcé avec 6 nouvelles signatures (dont celle de l'African Securities Exchanges Association (ASEA)), comptant désormais les régulateurs et Bourses d'Afrique de 35 pays du continent. Les signataires se sont engagés à agir, aussi bien au niveau de leurs marchés locaux qu'au niveau régional, dans le but de lutter contre le changement climatique en orientant les capitaux vers des investissements résilients et l'économie verte.

Parallèlement à cela, nous avons activement participé à la mise en œuvre de l'African Exchange Linkage Project (AELP). D'ailleurs, c'est sous la présidence de la Bourse de Casablanca que l'opérationnalisation du projet a été initié et le financement concrétisé en 2019. L'AELP, fortement soutenu par la Banque Africaine de Développement (BAD), connecte 7 Bourses qui couvrent 14 pays africains et vise à faciliter les flux de capitaux et les investissements transfrontaliers ainsi qu'à connecter les marchés des capitaux africains à la sphère financière internationale. L'importance de ce projet réside dans le fait qu'il permet de positionner les marchés boursiers africains sur la carte mondiale en leur donnant une taille critique, en encourageant le développement d'une industrie de l'investissement panafricaine et en facilitant ainsi le financement des entreprises du continent via une large base d'investisseurs.

LE JEU D'ECHECS POUR PROMOUVOIR LA CULTURE DANS LA VILLE DE CASABLANCA

La Bourse de Casablanca et Casa Events & Animation ont organisé la première édition du Casablanca Chess Week (CCW). Cet événement de et pour la ville de Casablanca, est une manifestation culturelle et sportive qui invite le jeu d'échecs dans les espaces publics et culturels, ainsi que dans le milieu scolaire et universitaire pour le faire découvrir ou redécouvrir aux casablancais.

Tout au long d'une semaine, plusieurs sites mythiques de la ville ont abrité les différents événements programmés (Complexe Al Amal, Mahkama du Pacha, siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation (AREF) du Grand Casablanca, Ecole Nationale de Commerce et de Gestion (ENCG) de Casablanca, ...). Cet événement a permis de donner de la visibilité au Maroc à travers la communication menée par des figures internationales et nationales de cette discipline, ainsi qu'une couverture médiatique à l'étranger.



”

Durant l'année 2022, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie RH, soutenue et accompagnée par une gouvernance qui porte nos valeurs : Responsabilité, Confiance, Focus Client et Leadership ! Zoom.

Sana JAMAI

Directrice Capital Humain & Support

UNE ANNÉE 2022 SOUS LE SIGNE D'UNE PERFORMANCE RESPONSABLE

1. En 2022, vous avez déployé un programme RH. En quoi consiste-t-il ?

Effectivement, dans le cadre de la poursuite de la dynamique et de la performance individuelle et collective au sein de ses équipes, **la Bourse de Casablanca a amorcé en 2021 une nouvelle politique de Ressources Humaines sous l'impulsion du Conseil d'Administration et de la Direction Générale. Cette nouvelle politique RH a été mise en œuvre en 2022 et a pour but de permettre à l'organisation et aux collaborateurs de disposer d'un cadre de gestion**

des ressources humaines à même d'atteindre les objectifs stratégiques et de réaliser les objectifs de performance. Pour ce faire, la Nouvelle Politique RH a été élaborée en tenant compte de trois orientations stratégiques majeures qui sont : la consolidation des acquis du programme d'excellence opérationnelle ; le renforcement de l'orientation client de l'organisation et l'alignement collectif et individuel sur les nouvelles valeurs de l'organisation.

Dans le but de garantir de meilleures conditions de succès de la nouvelle politique RH, une feuille

de route a été tracée pour la période 2021-2025 afin de définir et mettre en œuvre les différentes composantes de la politique RH. La première phase du programme RH, a porté sur le « Développement de Carrières » qui comprend 4 dispositifs implémentés en 2022 à savoir : l'actualisation du référentiel des emplois et des compétences, la mise en place du système d'appréciation de progrès, la gestion de carrière et le système de rémunération fixe et variable.

2. Qu'en est-il de la gestion des carrières des collaborateurs de la Bourse de Casablanca ?

La gestion des carrières de l'ensemble des collaborateurs est un sujet clé à la Bourse de Casablanca. C'est pour cela que nous avons mis en place un certain nombre d'outils et de processus qui permettent à nos collaborateurs de progresser et d'évoluer au sein de notre entreprise et ce, en fonction de leurs aspirations et de leurs compétences.

Cette approche globale de la gestion des carrières comprend 4 dispositifs. Le premier dispositif est le référentiel des emplois et des compétences. Il s'agit d'un dispositif RH qui regroupe l'ensemble des situations de travail au sein de la Bourse de Casablanca et qui nous a permis de disposer de nouvelles familles et groupes professionnels ainsi qu'un nouveau format de fiches de postes pour tous les métiers, enrichi par les détails des compétences exigées. Le second dispositif est le nouveau système d'appréciation de progrès. C'est le dispositif d'appréciation de fin d'année marqué par une rencontre annuelle entre le collaborateur et son manager pour faire le bilan de l'année et se projeter dans l'année suivante. Il permet de décliner les

objectifs stratégiques en objectifs de performance individuelle avec des KPI de performance. Le troisième dispositif est celui de la Gestion de Carrières qui a pour objectif de garantir pour chaque collaborateur, une carrière apprenante, motivante et passionnante. Ce dispositif revêt une grande importance car la gestion de carrière confère une visibilité sur les parcours professionnels standards en précisant les étapes et les conditions de progression. Le quatrième dispositif est le nouveau système de rémunération fixe et variable dont l'objectif est de garantir un dispositif de rémunération cohérent, agile et prometteur pour l'ensemble des collaborateurs. Il définit les règles de rétribution fixe et variable en cohérence avec le poste occupé, le profil du collaborateur, sa performance, son potentiel et sa trajectoire professionnelle.

A travers ces mesures, nous souhaitons renforcer notre marque Employeur ainsi que l'expérience collaborateur. Et pour cause. La Bourse de Casablanca est un collectif d'hommes et de femmes engagés, portés par une vision commune de notre métier. Ce collectif représente une force et se place au cœur de notre modèle d'organisation, où chacun contribue par son expertise et sa performance à notre stratégie de

transformation RH en alignement avec nos objectifs stratégiques. L'objectif étant d'atteindre le niveau de performance exigé dans un esprit de résilience et d'agilité, soutenu en cela par le top management de l'entreprise.

3. Quelles sont les nouveautés adoptées dans le cadre de la politique RSE de l'entreprise ?

En tant qu'entreprise créatrice de croissance durable et employeur responsable, la Bourse de Casablanca a placé la politique RSE au cœur de sa stratégie de développement.

Ainsi, en 2022, nous avons adopté de nouvelles mesures pour renforcer notre politique RSE. Ces mesures ont été traduites par le renforcement de notre responsabilité sociale et sociétale à travers le déploiement de différentes actions, notamment, la signature d'une convention de partenariat avec l'association Oum keltoum dans le domaine de l'éducation. Dans ce sens, nous avons procédé à l'acquisition des équipements didactiques pour les classes préscolaires, l'équipement d'une salle pour l'apprentissage du jeu des échecs, ainsi que le mécénat de compétences au profit des élèves de l'association.

Par ailleurs, durant l'année, la Bourse de Casablanca a été partenaire de la 6^{ème} Conférence internationale sur la Responsabilité Sociale des Entreprises organisée par l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), la Chaire Africaine d'Innovation et de Management Durable (CAIMD) à Saint Mary's University et l'École des Sciences de la Gestion (ESG UQAM). Cet événement scientifique a porté sur les dernières recherches liées à la Responsabilité Sociale des Entreprises et a été l'occasion de rencontrer de talentueux étudiants doctorants dans le cadre d'une journée dédiée à la rencontre entre le monde

académique et celui de l'entreprise.

Durant l'année, nous avons veillé à ancrer la non-discrimination et la promotion de la diversité, notamment l'égalité femme-homme au travail, comme engagements fondamentaux de la Bourse de Casablanca en la matière. A ce titre et à fin 2022, les femmes représentaient 46% de l'effectif global avec un taux de 33% au sein du comité exécutif. En termes de recrutements, les femmes ont représenté 54%, soit 7 sur les 13 réalisés. Par ailleurs, et pour marquer la Journée Internationale

des Droits des Femmes, la Bourse de Casablanca a pris part, au côté de 123 Bourses et CCP dans le monde, à l'événement international « Ring the Bell for Gender Equality », organisé par la World Federation of Exchanges (WFE). A cette occasion, une conférence sous le thème « DigitALL: Innovation and Technology For Gender Equality » s'est tenue avec l'intervention et la participation de femmes inspirantes de qualité. Durant cette journée, un événement convivial à l'honneur des femmes, collaboratrices de la Bourse de Casablanca a été organisé.

RÉAMÉNAGER LE SIEGE POUR « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Soucieux du bien-être de nos collaborateurs, nous avons initié en 2022, une réflexion sur le réaménagement du siège. Cette action vise à offrir des conditions de travail favorables au « bien vivre ensemble », incarnés par des espaces de travail collaboratif et un environnement plus agréable et plus productif. Le déploiement a été initié en 2022 et se poursuivra jusqu'en 2023.

CORPORATE GOVERNANCE

ethical, capital allocation, participants, principle, values, stakeholders, share capital, gover, values

GOVERNANCE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de la Bourse de Casablanca est composé actuellement de 12 administrateurs dont deux administrateurs indépendants.

Les mandats des administrateurs viendront à expiration à l'issue de l'AGO qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le mandat de Président du Conseil de M. Kamal Mokdad a été renouvelé le 16 juin 2022 pour une durée de 2 ans arrivant à échéance en juin 2024.

Un Secrétaire du Conseil d'Administration est nommé sur proposition du Président. Sa fonction consiste à organiser les réunions, rédiger et consigner les procès-verbaux dans les conditions prescrites par la loi.

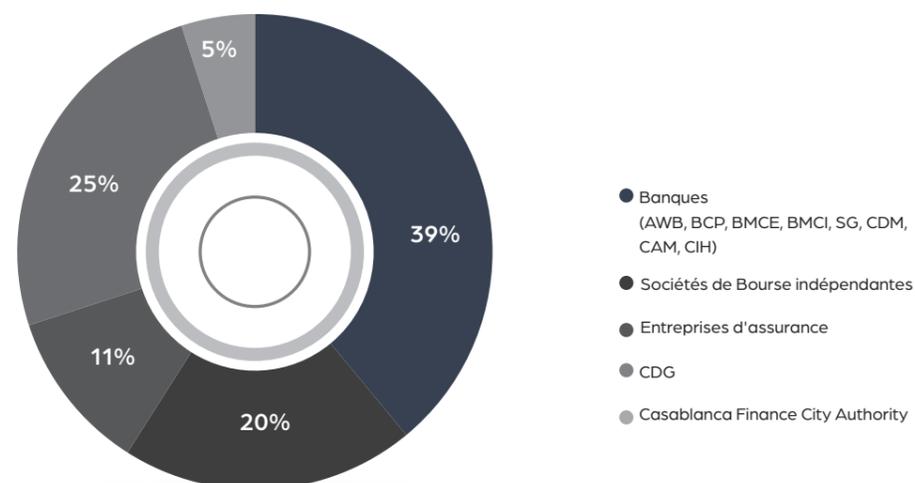
Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2022

Nom / Prénom du représentant	Fonction	Qualité	Actionnaire représenté
M. Kamal MOKDAD	Président	Directeur Général - BCP	BCP
M. Hamid TAWFIKI	Membre	Directeur Général - CDG Capital	CDG
M. Brahim BENJELLOUN TOUIMI	Membre	Administrateur Directeur Général - BMCE Bank of Africa	Bank Of Africa
M. Younes BENJELLOUN	Membre	Administrateur Directeur Général - CFG Marchés	Sociétés de Bourse indépendantes
M. Mohamed HASSAN BENSALAH	Membre	Président Directeur Général - Atlanta Sanad	Entreprises d'assurance
M. Youssef ROUISSI	Membre	Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Corporate & Investment Banking	Attijariwafa Bank
M. Amine EL JIRARI	Membre	Président Directeur Général - Atlas Capital Bourse	Sociétés de Bourse indépendantes
M. AHMED EL YACOUBI	Membre	Président du Directoire de la Société Générale Maroc	BMCI, Crédit Agricole du Maroc, Crédit du Maroc, CIH et Société Générale
M. Mustapha LAHBOUBI	Membre	Directeur du Pôle Stratégie et Développement - CDG	CDG
M. Mohammed RACHID	Membre	Directeur Adjoint en charge des relations institutionnelles et des organismes internationaux. Casablanca Finance City Authority (CFCA)	CFCA
M. Pierre FLEURIOT	Membre	Administrateur Indépendant	-
Mme Nadia FASSI FEHRI	Membre	Administrateur Indépendant	-

ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2022, le capital social de l'entreprise est de 387 517 900 MAD.

Répartition du Capital (au 31 décembre 2022)



DIRECTIONS DE L'ENTREPRISE

au 31 décembre 2022

Depuis le 19 mars 2020, M. Tarik SENHAJI occupe la fonction de Directeur Général de la Bourse de Casablanca.

Le Comité de Direction est composé des directeurs de l'entreprise. Il a pour mission de piloter les projets stratégiques, de fixer les objectifs, de décider des priorités et de s'assurer du bon fonctionnement de l'entreprise.

COMITÉ DE DIRECTION

de gauche à droite

Badr BENYOUSSEF

Directeur Stratégie
et Transformation

Mohamed SAAD

Directeur Général Adjoint
En charge du Pôle Ressources

Sanâ JAMAI

Directeur du Capital
Humain & Support

Zineb GUENNOUNI

Directeur du Développement

Tarik SENHAJI

Directeur Général

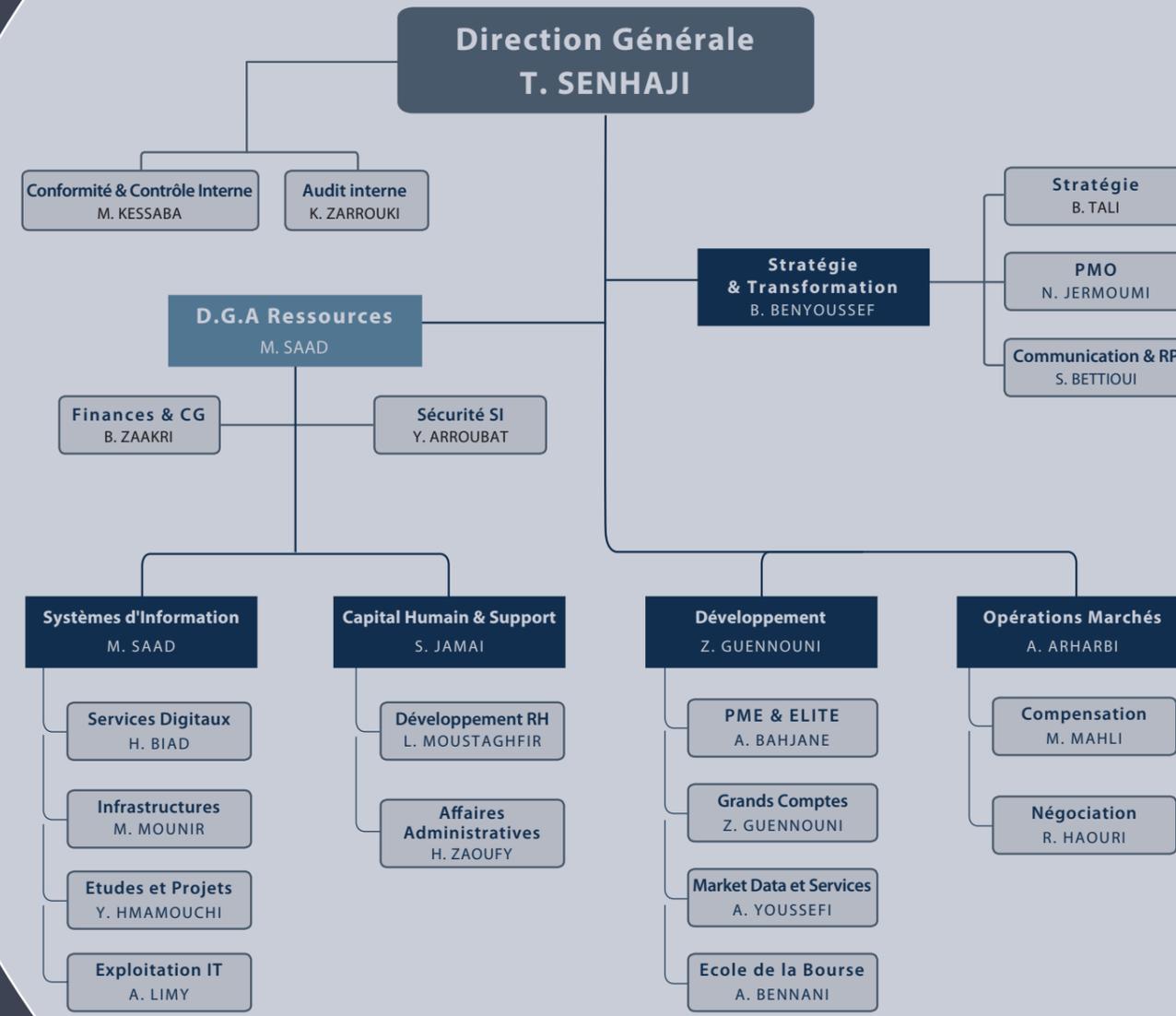
Ahmed ARHARBI

Directeur des Opérations Marchés



ORGANIGRAMME

au 31 décembre 2022

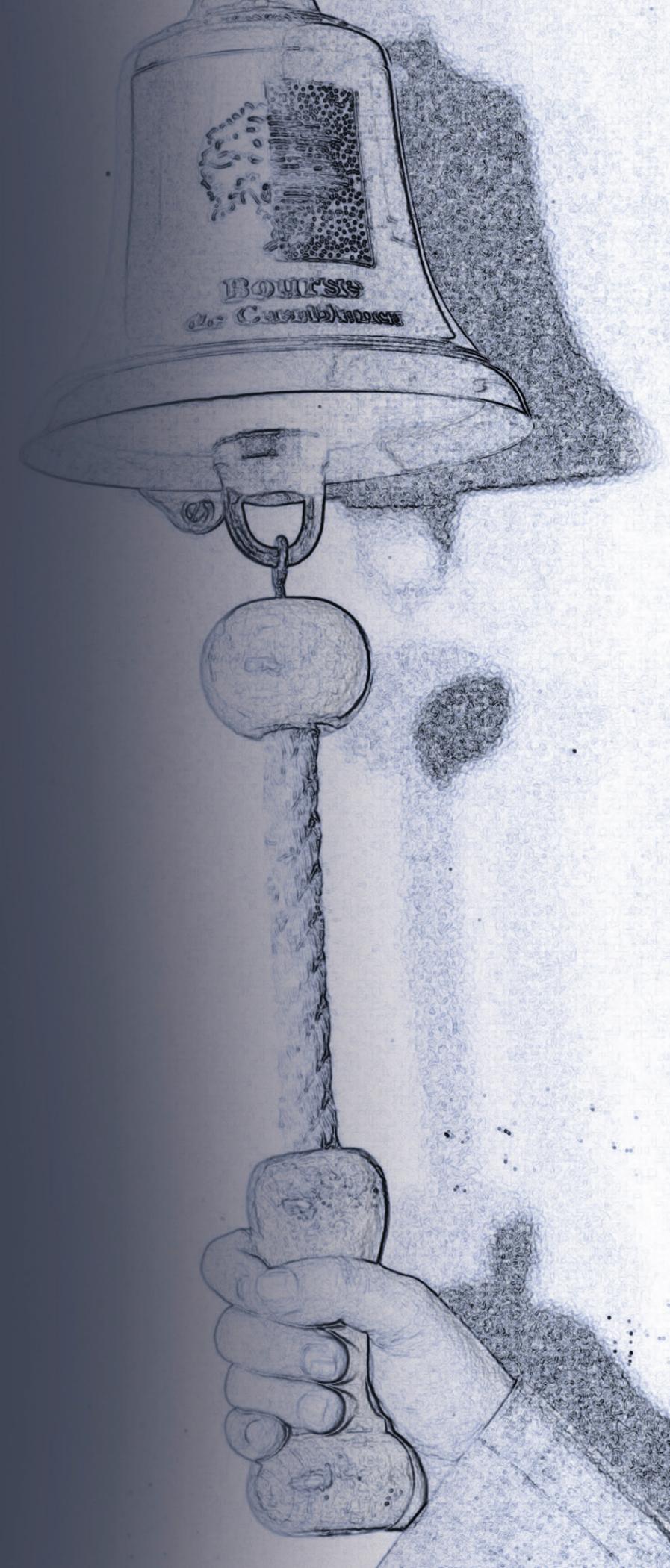


Pôle Ressources

Direction

Département

LE MARCHÉ EN 2022

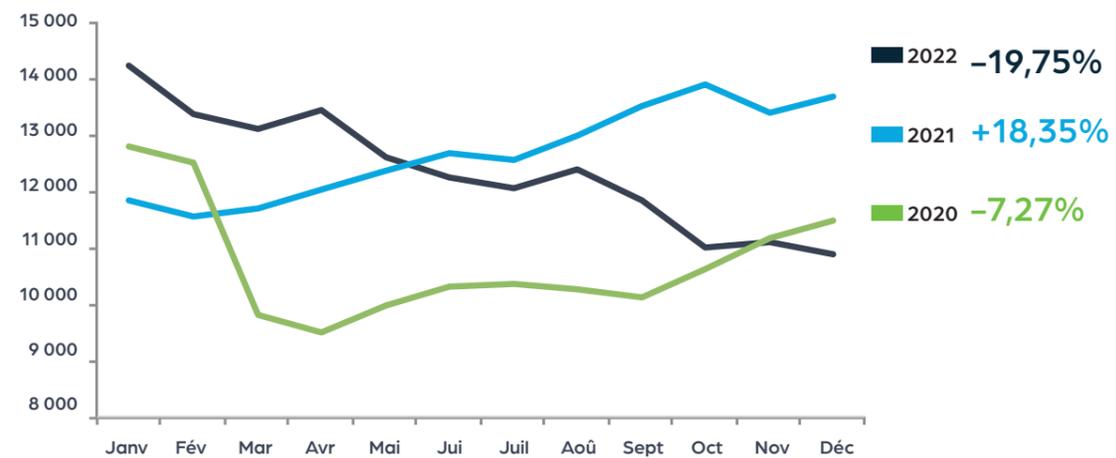


LE MARCHÉ EN 2022



PRINCIPAUX INDICES DE LA BOURSE DE CASABLANCA

Evolution mensuelle du masi.



Evolution mensuelle du masi.20



CAPITALISATION BOUSIÈRE

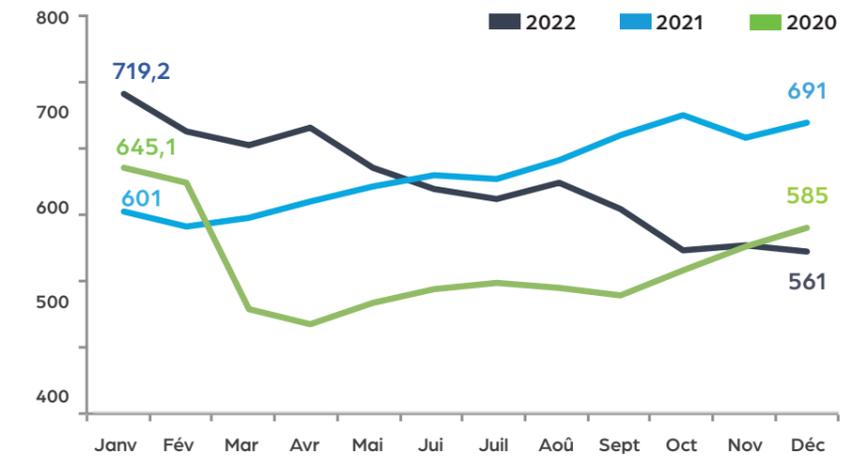
Performances des indices sectoriels

Indice sectoriel	Performance 2022	Performance 2021	Performance 2020
Masi Mines	32,7%	20,9%	14,0%
Masi Sylviculture et papier	25,4%	59,4%	-31,8%
Masi Electricité	4,6%	14,8%	-1,5%
Masi Loisirs et Hôtels	3,9%	-3,7%	-32,9%
Masi Sociétés de placement immobilier	-3,0%	8,3%	-8,4%
Masi Boissons	-5,8%	12,3%	-16,6%
Masi Matériels, logiciels et services informatiques	-6,9%	11,6%	52,3%
Masi Transport	-7,2%	7,9%	7,9%
Masi Santé	-8,0%	(*)	(*)
Masi Distributeurs	-10,3%	52,0%	9,8%
Masi Industrie pharmaceutique	-10,4%	179,7%	17,5%
Masi Ingénieries et biens d'équipement industriels	-13,8%	79,3%	-2,8%
Masi Chimie	-16,1%	58,6%	-2,5%
Masi Pétrole et gaz	-16,4%	43,8%	0,7%
Masi Assurances	-16,9%	25,9%	0,2%
Masi Banques	-17,2%	15,6%	-14,5%
Masi Agroalimentaire / production	-19,3%	19,6%	-4,0%
Masi	-19,7%	18,4%	-7,3%
Masi Société de Financement Et Autres Activités Financières	-20,3%	18,9%	-22,2%
Masi 20	-21,0%	17,4%	-7,5%
Masi Services de transport	-22,8%	33,3%	1,5%
Masi Sociétés de portefeuilles - Holdings	-27,1%	-5,4%	-5,4%
Masi Participation et promotion Immobilières	-27,2%	40,3%	-44,1%
Masi Télécommunications	-31,9%	-3,8%	-3,8%
Masi Bâtiment Et matériaux de construction	-35,0%	29,6%	-8,4%

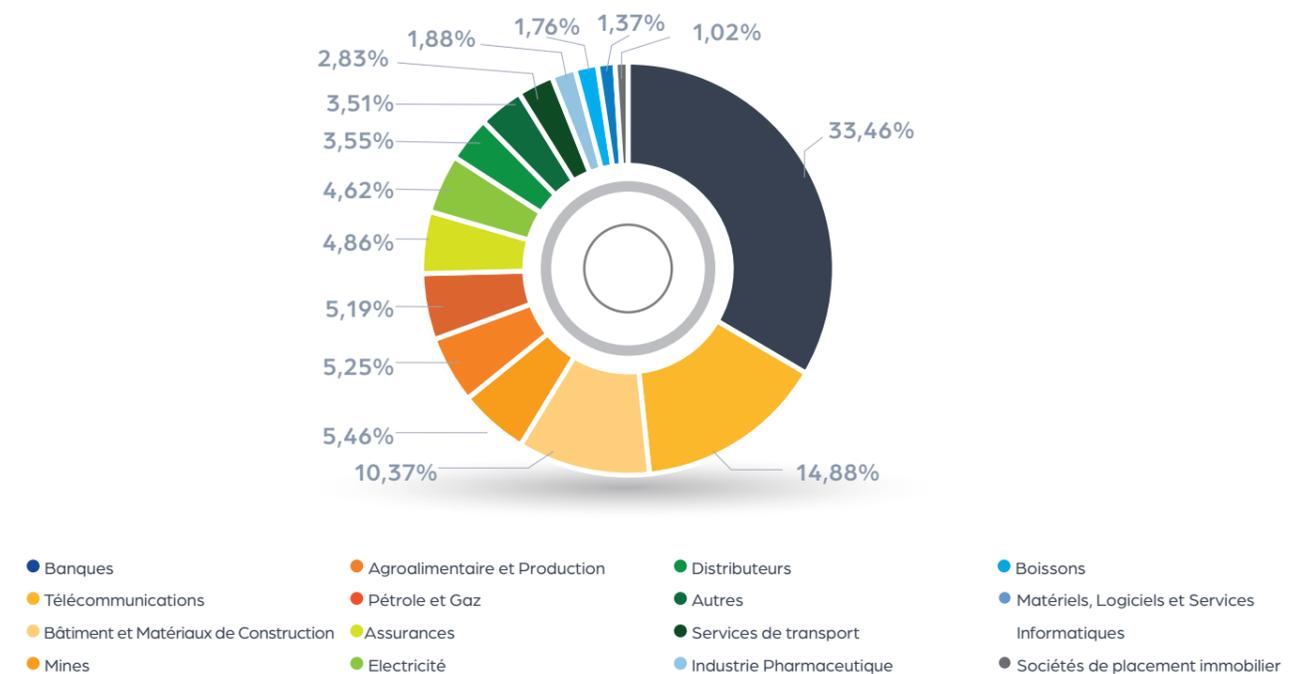
(*) : Secteur créé en 2022

Évolution mensuelle de la capitalisation boursière

(en milliards de MAD)



Répartition de la capitalisation boursière par secteur

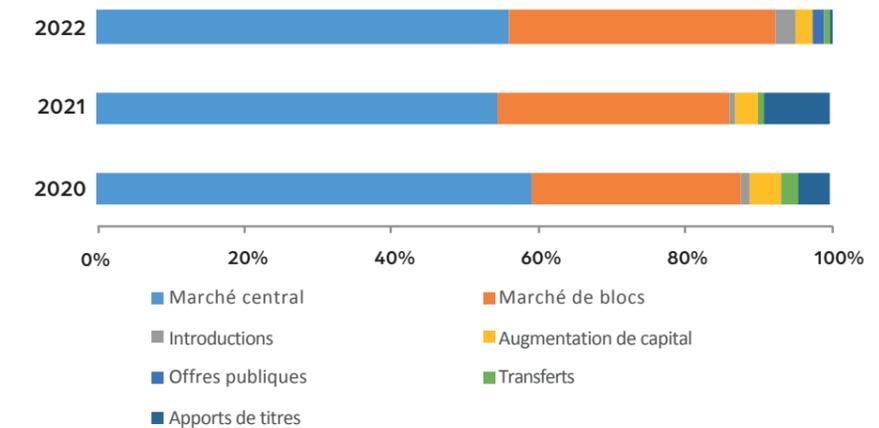


VOLUME GLOBAL

Volume global en 2020/2021/2022 (en millions de MAD)

Classe / Marché	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Actions	55 308,51	74 557	57 354,1	-23,1%
Marché central	33 001,4	40 781,3	32 274,6	-20,9%
Marché de blocs	15 836,9	23 474,0	20 821,0	-11,3%
Introductions	600	600	1 371,7	128,6%
Augmentations de capital	2 405,9	2 392,5	1 376,1	-42,5%
Offres publiques	0,1	28,2	1 055,8	3641,9%
Transferts	1 367,8	502,7	391,2	-22,2%
Apports de titres	2 096,3	6 778,1	63,6	-99,1%
Obligations	468,1	186,1	324,6	74,4%
Marché central	-	36,1	149,1	313,6%
Marché de blocs	186,8	130,1	175,4	34,9%
Introductions		20		
TOTAL GENERAL	55 776,6	74 743,1	57 678,7	-22,8%

Répartition du volume des transactions par type



Répartition du nombre des transactions-2020/2021/2022

	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Marché Central	199 943	263 297	269 926	2,5%
Actions	199 943	263 296	269 911	2,5%
Obligations		1	15	NS
Marché de Blocs	63	130	109	-16,2%
Actions	57	125	103	-17,6%
Obligations	6	5	6	20%
TOTAL GÉNÉRAL	200 006	263 427	270 035	2,5%



APPELS AU MARCHÉ ET OPÉRATIONS SUR TITRES

Offres publiques

Entreprise	Date de l'opération	Catégorie de l'opération	Prix du titre (en MAD)	Nombre de titres visés par l'offre	Nombre de titres demandés	Nombre de souscripteurs	Montant de l'opération (en MMAD)
LYDEC	19/10/2022	Offre Publique de Retrait	262,00	127 113	100 850	265	33,3
LYDEC	24/05/2022	Offre Publique d'Achat	270,00	8 000 000	3 792 887	289	2 160
CENTRALE DANONE	20/04/2022	Offre Publique de Retrait	550,00	30 135	9 646	60	16,5

Introductions en Bourse

Entreprise	Date de l'introduction	Nature de l'opération	Cours (en MAD)	Nombre de titres offerts	Nombre de titres demandés	Nombre de souscripteurs	Montant souscrit (en MMAD)	Montant attribué (en MMAD)
AKDITAL	14/12/2022	Augmentation du Capital social réservée au public par émission des nouvelles actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et Cession	300	4 000 060	15 076 359	8 225	4 522	1 200
DISTY TECHNOLOGIES	20/07/2022	Augmentation du Capital social réservée au public par émission des nouvelles actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et Cession	284	604.501	809 905	1 364	230	171,6

Augmentations de capital

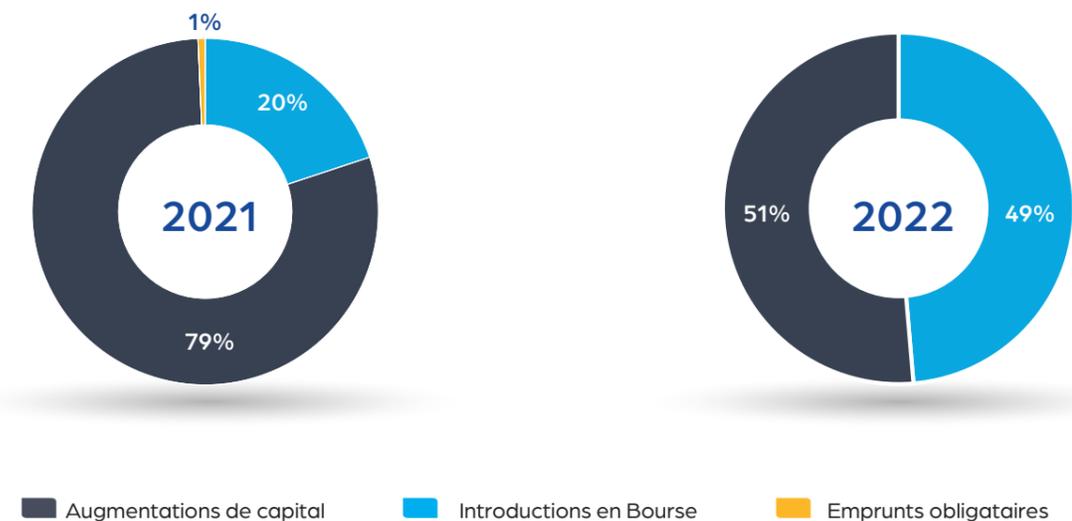
Entreprise	Date de l'opération	Type de l'opération	Prix d'émission en MAD	Nombre de titres émis	Part de l'opération dans le nouveau capital	Montant de l'opération (en MMAD)
MUTANDIS	15/02/2022	Souscription en numéraire sans droit préférentiel	240	1 250 000	13,5%	300
COLORADO	20/06/2022	Incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites	-	4 029 403	25%	40,2
BANK OF AFRICA	06/10/2022	Incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites	-	3 163 179	1,51%	31,6
DELATTRE LEVIVIER MAROC	25/10/2022	Incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale	-	-	-	-
ARADEI CAPITAL	21/11/2022	Souscription en numéraire sans droit préférentiel	440	568 181	5,07%	249,9
DELATTRE LEVIVIER MAROC	21/11/2022	Augmentation de capital par compensation de créances	30	500 000	28,5%	15
LABEL VIE	30/11/2022	Souscription en numéraire sans droit préférentiel	3 273	54 995	1,9%	179,9
MED PAPER	07/12/2022	Incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale	-	-	-	-
CIH	09/12/2022	Souscription en numéraire avec droit préférentiel	310	582 146	2,01%	180,4
MED PAPER	15/12/2022	Augmentation de capital par compensation de créances	23	2 201 268	46,1%	50,6
MED PAPER	19/12/2022	Incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale	-	-	-	-
CIH	20/12/2022	Souscription en numéraire sans droit préférentiel	248	1 612 903	5,28%	399,9

Emprunts obligataires

Entreprise	Date d'émission	Valeur nominale	Maturité	Date d'échéance	Montant Emis coté (en MMAD)	Montant émis non coté (en MMAD)
CFG Bank	03/10/2022 (*)	100 000	Perpétuelle (non coté)	-	-	160
CFG Bank	03/10/2022 (*)	100 000	Subordonné (non coté)	-	-	40

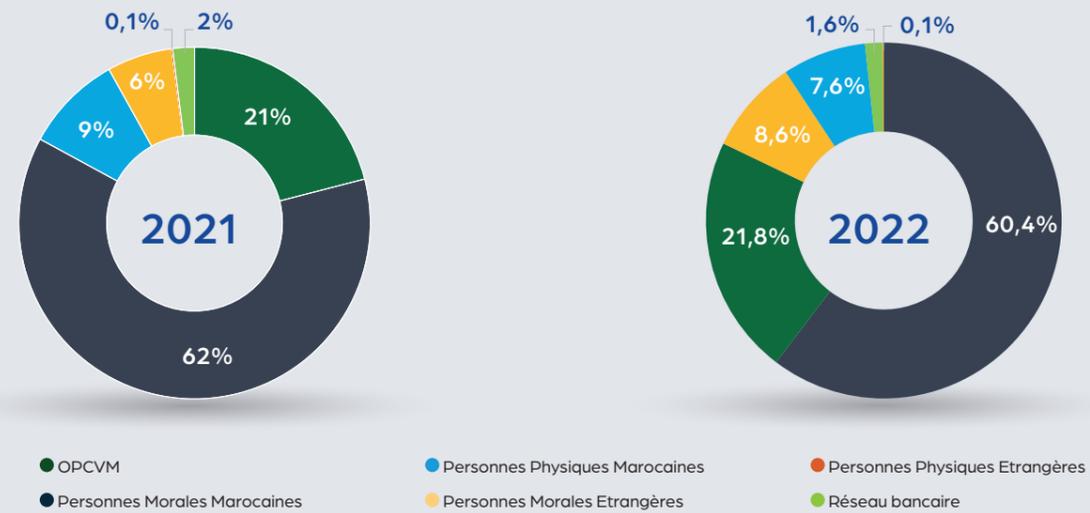
(*) : Il s'agit de la date de l'émission de l'avis d'approbation compte tenu qu'aucune tranche n'a été cotée

Répartition des capitaux levés sur le marché boursier par type de transaction



PROFIL DES INVESTISSEURS*

Répartition du volume des transactions par profil d'investisseur



OPCVM

Structure de l'actif net des OPCVM en 2022

Catégorie	Actif net au 31 décembre		Variation Annuelle
	Montant (en milliards de MAD)	Part	
Actions	37,9	7,6%	-19,5%
Diversifiés	58	11,6%	-8%
Monétaire	89,1	17,8%	10,2%
Obligations CT	46,8	9,3%	-37,8%
Obligations MLT	257,1	51,3%	-20,8%
Contractuel	11,7	2,3%	612,7%
TOTAL	500,9	100%	-15,5%

* : Source AMMC.

928,545

28,545

8,545

128,150

548,125

215,810

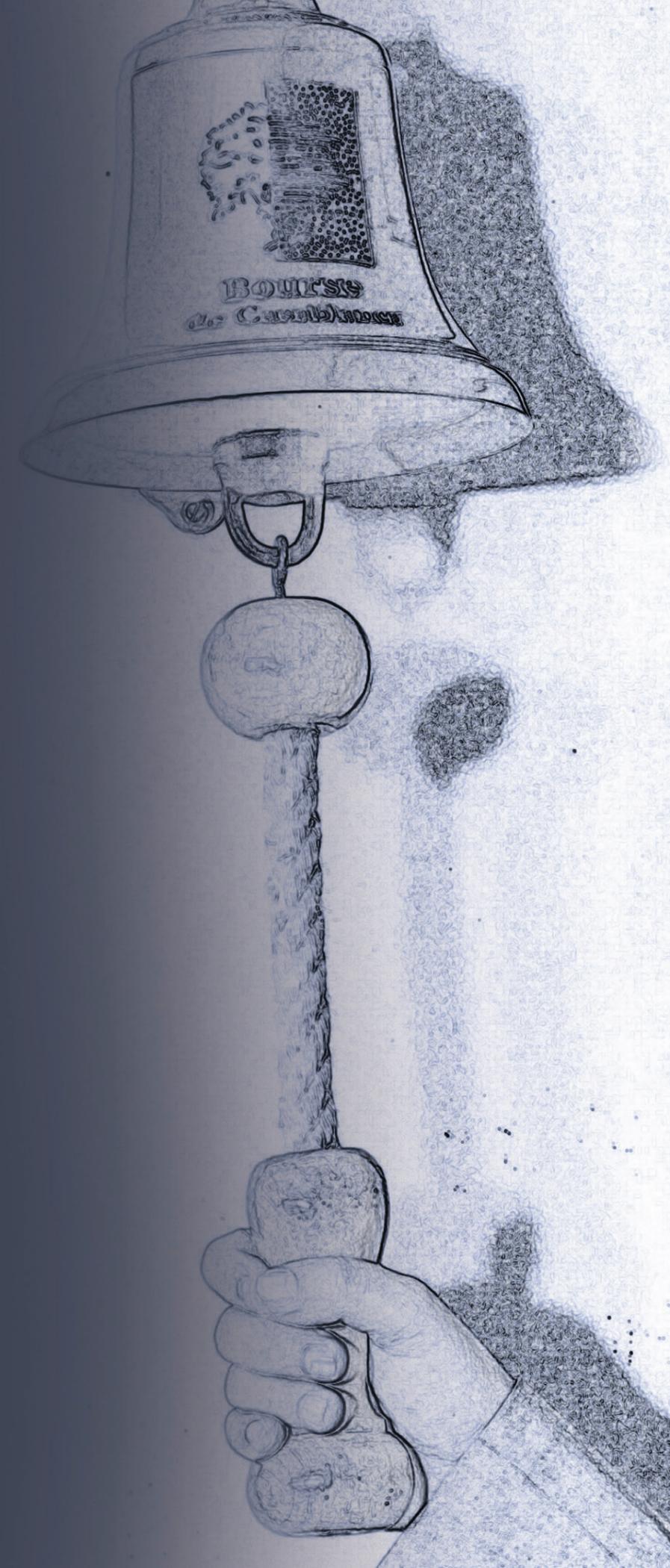
9,007

337,296

124,545

289,004

RÉSULTATS FINANCIERS



RÉSULTATS FINANCIERS EN 2022

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale mixte en date du 14 juin 2022, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Bourse de Casablanca SA (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 752 656 407,93 MAD dont un bénéfice net de 9 134 407,61 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Bourse de Casablanca SA au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Les Commissaires aux Comptes

BDO



Amine Baakili - Associé

Casablanca, le 30 mai 2023

MAZARS AUDIT ET CONSEIL



Abdou Souleye Diop - Associé

928,545

28,545

RÉSULTATS FINANCIERS EN 2022

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE ÉTABLIS SELON LES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATIONS FINANCIÈRES (IFRS)

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Bourse de Casablanca et de ses filiales (le groupe), qui comprennent le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie et l'état de variation des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 786.793 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 6.846.

Ces états financiers consolidés n'ont pas un caractère obligatoire. Ils ont été établis par décision de la Direction de la Bourse de Casablanca à titre d'information.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes internationales IFRS.

Notre responsabilité est d'exprimer un avis sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales IFRS.

Casablanca, le 30 mai 2023

Les Commissaires aux Comptes

BDO



Amine Baakili - Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL



Abdou Souleye Diop - Associé

SELON LE CODE GÉNÉRAL DE LA NORMALISATION COMPTABLE (CGNC)

BILAN

(en MAD)

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT NET
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	
Immobilisations en non valeurs (A)	13.557.346,03	9.218.261,03	4.339.085,00	6.782.406,73
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	13.557.346,03	9.218.261,03	4.339.085,00	6.782.406,73
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles (B)	243.015.604,45	93.340.636,81	149.674.967,64	163.462.710,40
Immobilisations en Recherche et Développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	243.015.604,45	93.340.636,81	149.674.967,64	162.557.710,40
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				905.000,00
Immobilisations corporelles [C]	71.852.026,26	52.563.802,70	19.288.223,56	20.101.167,13
Terrains	10.000.000,00		10.000.000,00	10.000.000,00
Constructions	12.845.426,50	8.403.049,90	4.442.376,60	5.084.647,93
Installations techniques, matériel et outillage	2.787.925,82	2.234.754,09	553.171,73	725.633,85
Matériel de transport	54.257,20	37.439,63	16.817,57	3.071,49
Mobilier de bureau, Aménagements divers	46.159.493,67	41.888.559,08	4.270.934,59	4.282.890,79
Autres immobilisations corporelles	4.923,07		4.923,07	4.923,07
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières (D)	53.134.406,37		53.134.406,37	52.700.421,37
Prêts immobilisés	101.808,37		101.808,37	134.125,00
Autres créances financières	32.598,00		32.598,00	32.598,00
Titres de participation	53.000.000,00		53.000.000,00	52.533.698,37
Autres titres immobilisés				
Ecarts de conversion actif (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	381.559.383,11	155.122.700,54	226.436.682,57	243.046.705,63
Stocks (F)				
Marchandises				
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
Créances de l'actif circulant (G)	54.741.067,82	2.313.050,79	52.428.017,03	43.823.263,24
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	3.800,00		3.800,00	
Clients et comptes rattachés	26.654.046,62	2.313.050,79	24.340.995,83	23.400.584,69
Personnel	46.576,61		46.576,61	
Etat	13.091.632,65		13.091.632,65	9.007.988,21
Comptes d'associés	8.638.225,94		8.638.225,94	7.564.225,94
Autres débiteurs	20.000,00		20.000,00	
Comptes de régularisation Actif	6.286.786,00		6.286.786,00	3.850.464,40
Titres valeurs de placement (H)	530.150.591,46		530.150.591,46	532.119.808,37
Ecarts de conversion actif (éléments circulants) (I)	19.240,24		19.240,24	4.546,89
TOTAL II (F+G+H+I)	584.910.899,52	2.313.050,79	582.597.848,73	575.947.618,50
Trésorerie-Actif	11.012.622,53		11.012.622,53	1.412.182,31
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G et C.C.P	11.003.941,37		11.003.941,37	1.402.472,41
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	8.681,16		8.681,16	9.709,90
TOTAL III	11.012.622,53		11.012.622,53	1.412.182,31
TOTAL GENERAL I+II+III	977.482.905,16	157.435.751,33	820.047.153,83	820.406.506,44

BILAN

(en MAD)

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES	752.652.407,69	753.554.713,66
Capital social ou personnel (1)	387.517.900,00	387.517.900,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé	387.517.900,00	387.517.900,00
Dont versé...	387.517.900,00	387.517.900,00
F Prime d'émission, de fusion, d'apport	3.206.518,20	3.206.518,20
Réserve légale	10.050.774,72	8.509.006,34
Autres réserves	197.954.512,05	197.954.512,05
Report à nouveau (2)	144.788.295,11	125.531.409,50
Résultats en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice (2)	9.134.407,61	30.835.367,57
Total des capitaux propres (A)	752.652.407,69	753.554.713,66
Capitaux propres assimilés (B)	4.000,24	56.396,87
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées	4.000,24	56.396,87
Dettes de financement (C)		
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
Provisions durables pour risques et charges (D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Ecarts de conversion-passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	752.656.407,93	753.611.110,53
Dettes du passif circulant (F)	57.084.266,54	56.789.662,23
Fournisseurs et comptes rattachés	8.256.796,99	10.908.232,07
Clients créditeurs, avances et acomptes		
Personnel	13.396.814,34	14.908.691,38
Organismes sociaux	2.664.986,97	2.607.349,03
Etat	11.536.011,80	18.324.716,25
Comptes d'associés		
Autres créanciers	18.221.656,44	10.039.079,66
Comptes de régularisation passif	3.008.000,00	1.593,84
Autres provisions pour risques et charges (G)	10.019.240,24	10.004.840,89
Ecarts de conversion passif (Eléments circulants) (H)	16.543,26	892,79
TOTAL II (F+G+H)	67.120.050,04	66.795.395,91
Trésorerie passif	270.695,86	
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques de régularisation	270.695,86	
TOTAL III	270.695,86	
TOTAL GENERAL I+II+III	820.047.153,83	820.406.506,44

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

(en MAD) – (HORS TAXE)

DESIGNATION	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
I – Produits d'exploitation	116.916.951,85		116.916.951,85	140.919.322,66
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits	115.628.625,47		115.628.625,47	139.102.485,49
Chiffres d'affaires	115.628.625,47		115.628.625,47	139.102.485,49
Variation de stocks de produits (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	20.000,00		20.000,00	20.000,00
Reprises d'exploitation : transferts de charges	1.268.326,38		1.268.326,38	1.796.837,17
TOTAL I	116.916.951,85		116.916.951,85	140.919.322,66
II – Charges d'exploitation	106.687.203,72	364.955,74	107.052.159,46	99.571.510,54
Achats revendus (2) de marchandises				
Achats consommés (2) de matières et fournitures	2.322.731,79		2.322.731,79	1.915.360,28
Autres charges externes	23.395.225,54	92.370,62	23.487.596,16	18.676.590,59
Impôts et taxes	12.651.333,12		12.651.333,12	13.090.175,43
Charges de personnel	49.012.319,79		49.012.319,79	46.703.133,85
Autres charges d'exploitation	1.332.000,00		1.332.000,00	1.332.000,00
Dotations d'exploitation	17.973.593,48	272.585,12	18.246.178,60	17.854.250,39
TOTAL II	106.687.203,72	364.955,74	107.052.159,46	99.571.510,54
III – Résultat d'exploitation (I-II)	10.229.748,13	-364.955,74	9.864.792,39	41.347.812,12
IV – Produits financiers	5.333.913,99	15.582,91	5.349.496,90	5.161.629,02
Produits des titres de particuliers et autres titres immobilisés				
Gains de change	393.516,98	15.582,91	409.099,89	67.201,25
Intérêts et autres produits financiers	4.469.244,49		4.469.244,49	5.094.427,77
Reprises financières : transfert charges	471.152,52		471.152,52	
TOTAL IV	5.333.913,99	15.582,91	5.349.496,90	5.161.629,02
V – Charges financières	443.347,05		443.347,05	627.448,64
Charges d'intérêts				
Pertes de change	423.698,68		423.698,68	156.600,12
Autres charges financières	408,13		408,13	
Dotations financières	19.240,24		19.240,24	470.848,52
TOTAL V	443.347,05		443.347,05	627.448,64
VI – Résultat financiers (IV-V)	4.890.566,94	15.582,91	4.906.149,85	4.534.180,38
VII – Résultat courant (III+VI)	15.120.315,07	-349.372,83	14.770.942,24	45.881.992,50

1) Variation de stocks : stock final – stock initial augmentation (+); diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats – variation de stocks

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

(en MAD) – (HORS TAXE)

DESIGNATION	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
VIII – Produits non courants	2.420.303,87		2.420.303,87	536.943,15
Produits des cessions d'immobilisations				
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	2.367.907,24		2.367.907,24	476.536,74
Reprises non courantes; transferts de charges	52.396,63		52.396,63	60.406,41
TOTAL VIII	2.420.303,87		2.420.303,87	536.943,15
IX – Charges non courantes	2.612.718,50		2.612.718,50	2.002.286,08
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	612.718,50		612.718,50	2.244,36
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	2.000.000,00		2.000.000,00	2.000.041,72
TOTAL IX	2.612.718,50		2.612.718,50	2.002.286,08
X – Résultat non courant (VIII-IX)	-192.414,63		-192.414,63	-1.465.342,93
XI – Résultat avant impôts (VII+X)	14.927.900,44	-349.372,83	14.578.527,61	44.416.649,57
XII – Impôts sur les bénéfices	5.444.120,00		5.444.120,00	13.581.282,00
XIII – Résultat net (XI-XII)	9.483.780,44	-349.372,83	9.134.407,61	30.835.367,57
XIV – Total des produits (I+IV+VII)	124.671.169,71	15.582,91	124.686.752,62	146.617.894,83
XV – Total des charges (II+V+IX+XIII)	115.187.389,27	364.955,74	115.552.345,01	115.782.527,26
XVI – Résultat net (total des produits-total des charges)	9.483.780,44	-349.372,83	9.134.407,61	30.835.367,57

NON COURANT

EXPLOITATION

FINANCIER

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I - Tableau de formation des résultats (T.F.R)

DESIGNATION		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	Ventes de Marchandises (en l'état)		
2 (-)	Achats revendus de marchandises		
I (=)	Marge brutes ventes en l'état		
II (+)	Production de l'exercice (3+4+5)	115.628.625,47	139.102.485,49
3	Ventes de biens et services produits	115.628.625,47	139.102.485,49
4	Variation stocks produits		
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III (-)	Consommations de l'exercice (6+7)	25.810.327,95	20.591.950,87
6	Achats consommés de matières et fournitures	2.322.731,79	1.915.360,28
7	Autres charges externes	23.487.596,16	18.676.590,59
IV (=)	Valeur ajoutée (I+II+III)	89.818.297,52	118.510.534,62
8 (+)	Subventions d'exploitation		
V (-)	Impôts et taxes	12.651.333,12	13.090.175,43
10 (-)	Charges de personnel	49.012.319,79	46.703.133,85
(=)	Excedent brut d'exploitation (EBE) ou insuffisance brute d'exploitation (IBE)	28.154.644,61	58.717.225,34
11 (+)	Autres produits d'exploitation	20.000,00	20.000,00
12 (-)	Autres charges d'exploitation	1.332.000,00	1.332.000,00
13 (+)	Reprises d'exploitation, transferts de charges	1.268.326,38	1.796.837,17
14 (-)	Dotations d'exploitation	18.246.178,60	17.854.250,39
VI (=)	Résultat d'exploitation (+ou-)	9.864.792,39	41.347.812,12
VII (+ ou -)	Résultat financier	4.906.149,85	4.534.180,38
VIII (=)	Résultat courant (+ou-)	14.770.942,24	45.881.992,50
IX 15 (+ ou -)	Résultat non courant	-192.414,63	-1.465.342,93
(-)	Impôts sur les résultats	5.444.120,00	13.581.282,00
X (=)	Résultat net de l'exercice	9.134.407,61	30.835.367,57

II - Capacité d'autofinancement (C.A.F) – autofinancement

DESIGNATION		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
1	Résultat net de l'exercice	9.134.407,61	30.835.367,57
	Bénéfice	9.134.407,61	30.835.367,57
	Perte		
2 (+)	Dotations d'exploitation ⁽¹⁾	17.519.844,47	17.001.800,39
3 (+)	Dotations financières ⁽¹⁾		466.301,63
4 (+)	Dotations non courantes ⁽¹⁾	2.000.000,00	2.000.041,72
5 (-)	Reprises d'exploitation ⁽²⁾	192.059,71	
6 (-)	Reprises financières ⁽²⁾	466.301,63	
7 (-)	Reprises non courantes ⁽²⁾	52.396,63	60.406,41
8 (-)	Produits des cessions d'immobilisation		
9 (+)	Valeurs nettes d'amortissement, des immobilisations cédées		
XI	Capacité d'autofinancement (C.A.F.)	27.943.494,11	50.243.104,90
10 (-)	Distributions de bénéfices	10.036.713,61	
XII	Autofinancement	17.906.780,50	50.243.104,90

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I - Synthèse des masses du bilan

MASSES	EXERCICE A	EXERCICE PRÉCÉDENT B	VARIATION (A-B)	
			Emplois C	Ressources D
1 Financement permanent	752.656.407,93	753.611.110,53	954.702,60	
2 Moins actif immobilisé	226.436.682,57	243.046.705,63		16.610.023,06
3 = Fonds de roulement fonctionnel (A) (1-2)	526.219.725,36	510.564.404,90		15.655.320,46
4 Actif circulant	582.597.848,73	575.947.618,50	6.650.230,23	
5 Moins passif circulant	67.120.050,04	66.795.395,91		324.654,13
6 = Besoins de financement global (B) (4-5)	515.477.798,69	509.152.222,59	6.325.576,10	
7 Trésorerie nette (actif - passif) (A-B)	10.741.926,67	1.412.182,31	9.329.744,36	

II - Emploi et ressources

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
Autofinancement (A)		17.906.780,50		50.243.104,90
+ Capacité d'autofinancement		27.943.494,11		50.243.104,90
- Distributions de bénéfices		10.036.713,61		
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		32.316,63		
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles				
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées		32.316,63		
Augmentations des capitaux propres et assimilés (C)				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement				
Augmentations des dettes de financement (D) (nettes de primes de remboursement)				
I. TOTAL RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		17.939.097,13		50.243.104,90
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	2.052.214,20		4.240.600,12	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	996.350,00		1.937.846,91	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	1.055.864,20		2.252.603,29	
+ Acquisitions d'immobilisations financières			50.149,95	
+ Augmentation des créances immobilisées				
Remboursement des capitaux propres (F)				
Remboursement des dettes de financement (G)				
Emplois en non valeurs (H)	231.562,47		162.925,00	
II. TOTAL EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	2.283.776,67		4.403.525,15	
III. Variation du besoin de financement global (B.F.G.)	6.325.576,10		46.622.865,70	
IV. Variation de la trésorerie	9.329.744,36		783.285,95	
TOTAL GENERAL	17.939.097,13	17.939.097,13	51.026.390,85	51.026.390,85

III - Tableau des provisions

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		Exploitation	Financières	Non courantes	Exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	466.301,63				466.301,63			
2. Provisions réglementées	56.396,87					52.396,63		4.000,24
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	522.698,50				466.301,63	52.396,63		4.000,24
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	2.662.983,33	726.334,13			1.076.266,67			2.313.050,79
5. Autres Provisions pour risques et charge	10.004.840,89		19.240,24		4.850,89			10.019.240,24
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	12.667.824,22	726.334,13	19.240,24		1.076.266,67	4.850,89		12.332.291,03
TOTAL (A+B)	13.190.522,72	726.334,13	19.240,24		1.076.266,67	471.152,52		12.336.291,27

IV - Tableau des créances

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants représentés par Effets
Actif Immobilisé	134.406,37	32.598,00	101.808,37					
Prêts immobilisés	101.808,37		101.808,37					
Autres créances financières	32.598,00	32.598,00						
Actif circulant	54.741.067,82	8.638.225,94	35.130.748,69	10.972.093,19	836.828,72	14.111.632,65	16.413.506,79	
Fournisseurs débiteurs	3.800,00		3.800,00					
Clients et comptes rattachés	26.654.046,62		15.681.953,43	10.972.093,19	836.828,72	1.020.000,00	7.755.280,85	
Personnel	46.576,61		46.576,61					
Etat	13.091.632,65		13.091.632,65			13.091.632,65		
Comptes d'associés	8.638.225,94	8.638.225,94					8.638.225,94	
Autres débiteurs	20.000,00		20.000,00				20.000,00	
Compte de régularisation actif	6.286.786,00		6.286.786,00					
TOTAUX	54.875.474,19	8.670.823,94	35.232.557,06	10.972.093,19	836.828,72	14.111.632,65	16.413.506,79	

V - Tableau des dettes

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés des Effets
Financement								
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement								
Du passif circulant	57.084.266,54	55.977.948,31	1.106.318,23		521.461,28	17.081.883,22	11.661.984,24	
Fournisseurs et comptes rattachés	8.256.796,99	7.150.478,76	1.106.318,23		521.461,28			
Clients créditeurs, avances et acomptes								
Personnel	13.396.814,34	13.396.814,34						
Organismes sociaux	2.664.986,97	2.664.986,97				318.199,22		
Etat	11.536.011,80	11.536.011,80				11.536.011,80		
Comptes d'associés								
Autres créanciers	18.221.656,44	18.221.656,44				5.227.672,20	11.661.984,24	
Comptes de régularisation-Passif	3.008.000,00	3.008.000,00						
TOTAUX	57.084.266,54	55.977.948,31	1.106.318,23		521.461,28	17.081.883,22	11.661.984,24	

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT DE L'EXERCICE	MONTANT DE L'EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions	32 598,00	32 598,00
ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT DE L'EXERCICE	MONTANT DE L'EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions	22.942.271,00	10 748 532,00

CONTACTS UTILES



SOCIÉTÉS DE BOURSE

ALMA FINANCE GROUP

92, Bd d'Anfa 20040, 8^{ème} étage – Casablanca
Tél.: (212) 522 58 12 02 • Fax : (212) 522 58 11 74
www.almafinance.com

ARTBOURSE

16, Rue Ksar Sghir, CIL – Casablanca
Tél.: (212) 522 95 09 09 • Fax : (212) 522 36 32 86
www.artbourse.ma

ATLAS CAPITAL BOURSE

88, Rue EL Marrakchi – Quartier Hippodrome – Casablanca
Tél.: (212) 522 23 76 02 • Fax : (212) 522 36 87 84
www.atlascapital.ma

ATTIJARI INTERMÉDIATION

163, Av. Hassan II, 20 000 – Casablanca
Tél.: (212) 522 43 68 21 • Fax : (212) 522 20 25 15
www.ati.ma

BMCE CAPITAL BOURSE

63, Bd. Moulay Youssef, 3^{ème} étage – Casablanca
Tél.: (212) 522 49 29 39 • Fax : (212) 522 48 10 68
www.bmcecapitalbourse.com

BMCI BOURSE

315, Bd. Bir Anzarane, Imm. Romandie – Casablanca
Tél.: (212) 522 95 38 00 • Fax : (212) 522 39 32 09
www.bmci.ma

CAPITAL TRUST SECURITIES

50 Bd. Rachidi, 20.000 – Casablanca
Tél.: (212) 522 46 63 66 • Fax : (212) 522 49 13 07
www.capitaltrust.ma

CDG CAPITAL BOURSE

9, Bd. Kennedy – Casablanca
Tél.: (212) 522 36 20 20 • Fax : (212) 522 36 78 78
www.cdgcapitalbourse.ma

CFG MARCHÉS

5-7 Rue Ibn Toufaïl, Quartier Palmier – Casablanca
Tél.: (212) 522 25 01 01 • Fax : (212) 522 98 11 12
www.cfgbank.com

CRÉDIT DU MAROC CAPITAL

48-58, Bd Mohamed V, 4^{ème} étage – Casablanca
Tél.: (212) 522 94 07 44 • Fax : (212) 522 94 07 66
www.cdm.co.ma

ICF AL WASSIT

101, Bd Mohamed Zerkouni – Casablanca
Tél.: (212) 522 36 93 87 • Fax : (212) 522 39 11 09
www.bpbourse.gbp.ma

RED MED SECURITIES

23, Rue Ibnou Hilal, Quartier Racine – Casablanca
Tél.: (212) 522 39 50 00 • Fax : (212) 522 36 86 00
www.redmedcapital.com

MAROC SERVICES INTERMÉDIATION

Imm. Zénith, Rés. Tawfiq, Sidi Maârouf – Casablanca
Tél.: (212) 522 97 49 61 à 65 • Fax : (212) 522 97 49 74
www.msin.ma

SOGÉCAPITAL BOURSE

55, Bd Abdelmoumen – Casablanca
Tél.: (212) 522 43 98 40 • Fax : (212) 522 26 80 18
www.sogecapital.com

UPLINE SECURITIES

37, Bd Abdellatif BenKaddour – Casablanca
Tél.: (212) 522 99 71 71 • Fax : (212) 522 95 49 62
www.uplinegroup.gbp.ma

VALORIS SECURITIES

Angle, Route d'El Jadida et Rue Abou Dabi, Oasis – Casablanca
Tél.: (212) 522 99 89 80 • Fax : (212) 522 25 04 53
www.valorisgroup.ma

WAFABOURSE

163, Avenue Hassan II – Casablanca
Tél.: (212) 522 49 59 69 • Fax : (212) 522 47 46 91
www.wafabourse.com

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOCIÉTÉS DE BOURSE (APSB)

Angle Av. des FAR et Rue Arrachid Mohamed – Casablanca
Tél.: (212) 522 54 23 33 • Fax : (212) 522 54 23 36
www.apsb.ma

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS DE GESTION ET FONDIS

D'INVESTISSEMENTS MAROCAINS (ASFIM)
199, Angle Bd Mohamed Zerkouni et Rue Avignon, Résidence Mouna II, 6^{ème} étage n°11 – Casablanca
Tél.: (212) 522 95 12 11 • Fax : (212) 522 95 12 10
www.asfim.ma

INSTITUTIONS DU MARCHÉ

AUTORITE MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX (AMMC)

Avenue Annakhil, Hay Riad – Rabat – Maroc
Tél.: (212) 537 68 89 00 • Fax : (212) 537 68 89 46
www.ammc.ma

MAROCLEAR

Route d'El Jadida, 18, Cité Laia – Casablanca
Tél.: (212) 522 23 90 00 • Fax : (212) 522 99 44 64
www.maroclear.com

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION DU TRÉSOR ET DES FINANCES EXTÉRIEURES

Bd Mohamed V – Quartier Administratif – Chellah – Rabat
Tél.: (212) 537 67 73 54/55 • Fax : (212) 537 67 75 32
www.finances.gov.ma



Bourse de Casablanca S.A
Registre du commerce : CASA 79057
Adresse : Angle Avenue des Forces Armées Royales
et Rue Arrachid Mohamed - Casablanca - Maroc
Tél.: (212) 522 45 26 26/27 - Fax : (212) 522 45 26 25
contact@casablanca-bourse.com



/BourseDeCasablanca



/BoursedeCasa



/LaBoursedeCasablanca



/Bourse de Casablanca



/bourse_de_casablanca



Bourse de
Casablanca